



L'état de la démocratie libérale en Afrique

Résurgence ou recul ?

par Tony Leon*

Résumé

Pour une grande partie de la période postcoloniale, la tendance en Afrique a été à la dictature à parti unique. Aujourd'hui, même les dirigeants africains les plus despotiques souhaitent voir leur leadership confirmé par voie électorale. La démocratie est de plus en plus considérée comme la seule forme légitime de gouvernement en Afrique, mais la plupart du temps les élections multipartites ne sont pas synonymes de bon gouvernement, d'état de droit et de développement économique. En effet, la corruption, la répression et le sous-développement continuent de déchirer une grande partie de l'Afrique.

Au lieu d'accorder une attention particulière aux attributs de la démocratie, les réformateurs africains devraient se concentrer sur la construction de sociétés libres caractérisées par la séparation des pouvoirs, l'existence de contre-pouvoirs, l'indépendance des médias et du système judiciaire, des restrictions au pouvoir présidentiel, à la durée et au nombre de mandats possibles, et ainsi de suite.

La transition de l'Afrique vers la démocratie libérale est peu susceptible de se produire sans de profondes réformes économiques ; en fait, toutes les démocraties libérales sont également des économies de marché. Malheureusement, de nombreux pays africains sont non seulement politiquement répressifs, mais aussi économiquement dirigistes. Une augmenta-

tion de la liberté économique et l'émergence d'un secteur privé dynamique peuvent apporter des avantages économiques directs, tels que des revenus plus élevés, et les avantages indirects, tels que la décentralisation du pouvoir.

Comme le démontrent les cas du Kenya, de l'Afrique du Sud, et du Zimbabwe la diffusion de la démocratie libérale en Afrique peut être ralentie par un certain nombre d'obstacles importants. Les luttes interethniques de pouvoir non résolues conduisent souvent à des tensions ou des conflits. Des ressources naturelles abondantes peuvent préserver les gouvernements irresponsables de la nécessité de réformes économiques et de la pression des contribuables. Des problèmes similaires perturbent les programmes d'aide étrangère en Afrique. Enfin, l'Afrique continue de souffrir de la politique des « Big-Man » et des présidents « impériaux ».

Heureusement, comme le démontre le cas du Botswana, la plupart des obstacles mentionnés ci-dessus ne sont pas forcément fatals à l'émergence d'une démocratie relativement libérale. Les tensions interethniques pourraient être traitées avec succès grâce à la dégénérescence du pouvoir et d'un véritable fédéralisme, un peu à la manière des Suisses, tandis que la corruption pourrait être mieux combattue par des lois qui limitent le pouvoir de l'exécutif et augmentent la transparence du gouvernement.

* : Tony Leon a été chercheur invité au *Center for Global Liberty and Prosperity* du *Cato Institute* en 2008. Il a été membre du Parlement sud-africain entre 1989 et 2009 et le leader de l'opposition entre 1999 et 2007. Ce document a été rédigé avant sa nomination comme ambassadeur d'Afrique du Sud en Argentine en août 2009, et les opinions exprimées dans ce document sont les siennes. Cette étude a [d'abord été publiée en anglais](#) par le [Cato Institute](#) le 26 avril 2010.

Introduction

L'un des paradoxes extraordinaires de l'Afrique est le fait qu'un continent richement doté en ressources humaines et en minéraux soit le continent le plus pauvre du monde, un continent qui a des étendues de terres arables assez vastes pour nourrir des continents entiers, mais qui ne peut pas se nourrir seul, un continent qui est doté de lacs et de grandes rivières et souffre encore de la sécheresse et où son peuple meurt de soif, et, le plus étrange paradoxe de tout le continent le plus pauvre du monde, qui a quelques-uns des dirigeants les plus riches du monde.

— Sam Mpasu, ancien ministre de l'Éducation, Malawi¹

L'Afrique subsaharienne (l'Afrique ci-dessous) contient 48 pays.² Dans son livre de 2007 intitulé *Challenges of African Growth*, la Banque mondiale note que les pays africains vont de « sophistiqués, à revenu intermédiaire tels que l'Afrique du Sud, aux États défailants comme la Somalie ; des pays grands et riches producteurs de pétrole comme le Nigeria, aux petits pays pauvres en ressources comme le Niger ; des pays qui sont sortis d'un conflit et ont récemment connu d'énormes succès, tels que le Mozambique et le Rwanda, aux pays pris au piège dans les conflits et la pauvreté, et des États pauvres comme la Somalie. »³

¹ Cité dans Tony Leon, *On The Contrary: Leading the Opposition in a Democratic South Africa* (Johannesburg: Jonathan Ball, 2008), p. 275.

² La Banque mondiale, *Fact Sheet: Energy in Africa*, 6 avril 2009, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/AFRICAEXT/0,contentMDK:21935594~pagePK:146736~piPK:146830~theSitePK:258644,00.html>.

³ Benno Ndulu, Lopamudra Chakraborti, Lebohng Lijane, Vijaya Ramachandran, and Jerome Wolgin, *Challenges of African Growth* (Washington: Banque Mondiale, 2007), p. 13.

Toutefois, pour l'essentiel de la période postindépendance (depuis 1960), la plupart des pays africains ont fait preuve, avec un degré de similitude frappante, d'une absence des bases essentielles nécessaires à un gouvernement démocratique. Ainsi, de nombreux chercheurs, décideurs et politiciens ont considéré qu'« Afrique » et « démocratie libérale » était un oxymore. La Banque mondiale, par exemple, note que jusqu'en 1982, un dixième seulement des pays africains avait élu leurs chefs d'État suite à un processus compétitif et, même aussi tard que 1991, l'Afrique n'avait « montré pratiquement aucune amélioration » au niveau démocratique.⁴

Les 30 premières années après l'émergence de l'Afrique de la domination coloniale a été marquée par le spectre des systèmes à partie unique, des « présidents à vie », et les violentes usurpations de pouvoir soit par l'assassinat ou par les coups d'État militaires. La personnalisation du pouvoir, la répression des droits de l'homme, et les dirigeants véreux et vénaux ont été à l'ordre du jour. Mobutu Sese Seko, dont le régime corrompu et dictatorial régna sur le Zaïre pendant plus de 30 ans, aurait affirmé que « la démocratie n'est pas faite pour l'Afrique. »⁵ Cette affirmation se confirma pour une grande partie du continent, au moins jusqu'à la fin de la guerre froide.

Au cours de cette soi-disant « première libération », seuls quelques petits pays africains, comme la Mauritanie et le Botswana, pourraient avoir été classés comme démocratiques. Dans le reste de l'Afrique, lorsque des élections ont été organisées elles étaient mandatées de réaffirmer le pouvoir des dirigeants et ont généralement été caractérisées par une tricherie à peine dissimulée et par de la violence pure et simple. Larry Diamond de l'Université Stanford note qu'un seul président africain, Aden Abdullah Osman de la Somalie, a été défait lors d'élections entre 1960 et 1990.⁶

⁴ Ibid p.135.

⁵ Swarns et Norimitsu Onishi, "Africa Creeps Along Path to Democracy," *New York Times*, 2 juin 2002.

⁶ Larry Diamond, *The State of Democracy in Africa*, in *Democratization in Africa: What Progress toward*

À la fin des années 1980, sur les quelques 150 chefs d'État ayant gouverné les pays africains depuis l'indépendance, seulement 6 ont volontairement renoncé au pouvoir – et même dans ces cas, ce n'est qu'après avoir occupé leur poste 20 ans ou plus.⁷ Dans son livre *The State of Africa*, Martin Meredith relate les commentaires de Félix Houphouët-Boigny en 1991, alors âgé de 84 ans, qui, après 29 ans de régime autoritaire sans entraves en Côte d'Ivoire, a déclaré : « Il n'y a pas de numéro deux, ou trois ou quatre [...] en Côte d'Ivoire... Ici le seul numéro un c'est moi et je ne partage pas mes décisions. »⁸

Ce président aurait très bien pu parler d'une génération entière de soi-disant « Big-Man » qui ont disposé de leur pays et des trésoreries de leurs pays comme de leur possession personnelle. Ils ont gouverné sans entraves, en tirant pleinement parti de ce qu'on appelait alors les « fruits de la libération », ce qui leur a permis, en tant que libérateurs postcoloniaux, d'avoir une plus grande marge de manœuvre politique. Cela allait de pair avec leur statut de mandataire de la guerre froide, où les alignements et allégeances à Washington ou à Moscou étaient beaucoup plus déterminants dans l'attribution des flux d'Aide et la reconnaissance internationale que le respect des règles de base d'une bonne gouvernance.

Aujourd'hui, la situation démocratique dans 48 pays africains où vivent les quelque 800 millions de personnes est mieux qu'à tout autre moment depuis l'indépendance. En 2009, Freedom House a identifié 10 pays d'Afrique comme « libres », 23 comme « partiellement libres », et 15 comme « non libres ». En revanche, en 1980, seulement 4 pays sont libres, 15 en partie libres, et 27 non libres.⁹ Selon Larry Diamond de la Hoover

Institution, la démocratie sur le continent africain est fragile, mais « il y a de bonnes raisons de garder espoir. »¹⁰ Le présent document examinera la qualité des différents niveaux de démocratisation et la mesure dans laquelle ces évolutions démocratiques sont réversibles.

Il est certainement vrai que dans les années 1960, le système à parti unique était considéré comme un modèle de développement par une grande partie de l'élite africaine. Aujourd'hui, il n'y a plus que la démocratie – quoique bien souvent il s'agisse d'une pseudo démocratie ou d'une variété boiteuse – qui soit considérée comme une forme légitime de gouvernement dans la région. Cela a conduit Jeff Herbst de l'Université de Miami à conclure que, nonobstant les autres dangers et le manque d'approfondissement démocratique, « tant qu'il n'y a pas de concurrent intellectuel à la démocratie, la perspective de [la démocratisation en Afrique] reste au moins positive. »¹¹

D'autres données encourageantes ont été récoltées dans une série d'études qui suggèrent toutes que l'adoption de la démocratie dans la région et des signes de sa permanence. Une étude menée par Daniel Posner et Daniel Young de l'Université de Californie à Los Angeles contient une foule de données qui suggèrent que l'Afrique n'est plus synonyme de fraudes électorales, de dirigeants avides et irresponsables, et d'États prédateurs.¹²

où il ya peu de respect pour les droits politiques et libertés civiles. Les Etats "partiellement libres" souffrent souvent d'une corruption endémique, d'un faible respect pour la règle de droit, de conflits ethniques ou religieux, et disposent souvent d'un parti politique unique qui jouit d'une position dominante en dépit d'une façade de pluralisme limité. Il définit comme « non libre » les pays caractérisés par la répression, l'autoritarisme et l'absence de libertés civiles.

¹⁰ Diamond, *The State of Democracy in Africa*, p. 9.

¹¹ Jeffrey Herbst, "The Institutionalization of Democracy in Africa," dans *Democratization in Africa: What Progress toward Institutionalization?* (Washington: National Intelligence Council, 2008), p. 61.

¹² Daniel N. Posner and Daniel J. Young, "The Institutionalization of Political Power in Africa," *Journal of Democracy* 18, no.3 (juillet 2007): p.126-40.

Institutionalization? (Washington: National Intelligence Council, 2008), p. 5,

http://www.dni.gov/nic/PDF_GIF_confreports/african_democ_2008.pdf.

⁷ Martin Meredith, *The State of Africa: A History of Fifty Years of Independence* (Johannesburg: Jonathan Ball, 2005), p. 368-69.

⁸ Ibid., p. 378.

⁹ *Freedom in the World 2009* (Washington: Freedom House, 2009), p. 5. Freedom House définit un pays comme étant "partiellement libres" un pays

Parmi les constatations les plus intéressantes sont les suivantes :

- Les élections sont maintenant la norme, et non plus l'exception en Afrique. Dans les années 1960 et 1970, le sous-continent ne voyait en moyenne que 28 élections par décennie. Dans les années 1990, cette proportion était passée à 65 élections par décennie et, dans la période entre 2000 et 2005, il y a eu 41 élections dans cinq ans seulement.
- Élections sont de plus en plus contestées, souvent avec vigueur. Extraordinairement, dans les premières années suivant l'indépendance, seulement deux présidents furent confrontés à une opposition lors des 26 élections menées à travers le sous-continent. Dans les années 1990, 90 pour cent des élections ont été contestées. Bien que, comme on le verra plus en détail ci-dessous, la nature et la qualité de la contestation électorale varie énormément, il y a au moins une « modeste, mais significative » augmentation de la possibilité théorique d'une perte du pouvoir par la puissance en place dans une élection présidentielle en Afrique. Les auteurs évaluent les chances d'un président au pouvoir d'être évincé à environ 14 %. Mais c'est arrivé avec une certaine fréquence par rapport à 1960.
- Compte tenu des avantages prépondérants dont jouissent les chefs d'État sortant en Afrique l'émergence, et l'adhérence à la limitation des règles formelles d'une Constitution sur la façon dont les dirigeants acquièrent et quittent le pouvoir. Posner et Young insistent sur le fait qu'une foule de puissants présidents africains sortants, y compris Muluzi au Malawi, Rawlings au Ghana, Arap Moi au Kenya, Obasanjo au Nigeria, et 10 autres, ont été contraints de quitter leurs fonctions par des limites au nombre de termes depuis 2000 seulement. Ils insistent sur le contraste avec la situation dans les années 1960 et 1970, quand les

renversements violents étaient la règle de base quand il s'agissait de départs du pouvoir de dirigeants.

- Les auteurs ont recensé 18 cas où des présidents africains ont achevé deux mandats et se sont vus interdire d'en briguer un troisième. Les présidents sortants avaient trois choix ; se conformer à la durée limite et se retirer ; tenter de changer la Constitution afin de permettre la prolongation de leur mandat, ou à mettre au rebut la Constitution et se maintenir au pouvoir de façon extra-constitutionnelle. Fait révélateur, pas un président n'a choisi la voie extra-constitutionnelle, neuf se sont retirés volontairement, tandis que les neuf autres ont essayé de changer la Constitution, et dans un tiers des cas (en Zambie, le Malawi et le Nigéria) ils en ont été incapables. Sur les six qui ont réussi à modifier leurs constitutions, tous ont remporté l'élection subséquente.

Posner et Young en tirent une conclusion importante. Au lieu de présenter une taxonomie de la démocratie africaine, le classement des régimes de « démocraties, » « démocraties de façade », « démocraties hybrides », « démocraties à risque » et autres, il est plus intéressant d'examiner si oui ou non le comportement des acteurs politiques est régi par des règles et donc soumis à la contrainte. Bien qu'ils soulignent que l'existence de « contraintes formelles sur l'exercice du pouvoir » n'est pas une vaccination contre l'abus de pouvoir, elle est néanmoins éclairante de la façon dont les « règles du jeu » ont profondément changé, somme toute, pour le mieux en Afrique.

Tout comme la distribution de ses ressources naturelles, la croissance et la viabilité de la démocratie en Afrique ont été profondément inégales. Les 10 pays les plus démocratiques, c'est-à-dire ceux qui ont atteint la meilleure note chez Freedom House, sont, à l'exception de l'Afrique du Sud, relativement petits. Jeff Herbst pose le contraste saisissant entre ces nations et les trois plus grands pays du continent, qui abritent plus d'un tiers de la population du sous-continent. Ces trois pays sont, au

mieux, « partiellement libres », comme c'est le cas avec le Nigeria et ses 146 millions d'habitants et de l'Éthiopie avec ses 82 millions de personnes. La République démocratique du Congo, avec une population de 67 millions de personnes, n'est pas libre.¹³ La conclusion qu'il tire est que les petits pays, par définition, ont moins de tensions ethniques et régionales lourdes et compliquées. En effet, les trois plus grands pays d'Afrique sont de loin les moins démocratisés et sont tous issus, ou sont encore engagés dans, des conflits ethniques et des guerres régionales.¹⁴

Le renouveau de la démocratie en Afrique a contribué à créer une image plus nuancée de l'Afrique. Par exemple, dans son enquête sur l'Afrique, *The Economist* a noté que le continent « autrefois décrit par ce journal, peut-être avec une rudesse excessive, comme "le continent sans espoir", pouvait encore confondre les légions de défaitistes et montrer que sa renaissance fréquemment annoncée n'était pas seulement une autre fausse aurore invitée par la manne de passage des prix des produits en plein essor, mais le début de quelque chose de solide et durable. »¹⁵

Toutefois, le même article, même s'il était globalement positif et optimiste, indiquait que la myriade de défis auxquels l'Afrique est confrontée, notamment de mauvaises conditions climatiques, des maladies très répandues, des niveaux élevés d'analphabétisme, et une pléthore de tensions ethniques, est aggravée par des 'gouvernements mauvais et corrompus', que *The Economist* considère la principale raison de l'incapacité du continent à 'marcher progressivement vers la prospérité'.¹⁶

Le problème de la mauvaise gouvernance ne se limite pas à l'Afrique. Cependant, l'Afrique a l'une des sociétés civiles les plus faibles, ce qui affecte négativement la qualité et la transparence de l'État et ses institutions. Les pays riches peuvent souvent se permettre ou d'incompétence des mauvais gouvernements. En Afrique, la

mauvaise gouvernance peut détruire toute perspective de décollage économique.

La démocratie libérale peut-elle prendre racine sur sol pierreux de l'Afrique ?

Le but de ce document est d'examiner si la démocratie libérale a pris racine en Afrique, quels sont les facteurs qui influencent l'avènement d'une véritable démocratie sur le sous-continent, et si la démocratie libérale est une forme nécessaire ou appropriée de gouvernement pour l'Afrique. Il examinera aussi brièvement les différentes expériences démocratiques au Botswana, au Zimbabwe, au Kenya et en Afrique du Sud. Tous ces pays ont adopté la démocratie et sa règle de la majorité, mais c'est là les seules similitudes entre eux. Le Botswana est une démocratie depuis l'indépendance, alors que le Zimbabwe a sombré dans la tyrannie, après une courte expérience de la règle démocratique. Après plusieurs années de système à parti unique, le Kenya s'est engagé sur une route cahoteuse vers la démocratie, tandis que l'Afrique du Sud, jusqu'à la fin de la présidence Mbeki en 2008, a montré des signes de fatigue démocratique. Ci-dessous il sera étudié les raisons de ces évolutions disparates.

Essentiellement, il sera démontré que la liberté politique et la libéralisation économique vont de pair.

Démocratie libérale et démocratie

Le 'libéralisme' est un terme très contesté, tant en Afrique que dans le reste du monde. Il peut s'appliquer à un large éventail de propositions politiques, du libéralisme de laissez-faire économique, à l'égalitarisme démocratique et au *dirigisme* de l'État providence. Toutefois, aux fins du présent document, il sera limité à la conclusion générale sur le sens du libéralisme décrit par Thomas Nagel de la New York University, dans lequel « le pouvoir souverain de l'État sur l'individu est limité par l'exigence que les individus restent

¹³ Herbst, "The Institutionalization of Democracy in Africa," p. 63.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ "There is hope," *The Economist*, 9 octobre 2008.

¹⁶ Ibid.

inviolables à certains égards et qu'ils doivent être traités de manière identique. »¹⁷

Il y a une riche littérature qui suggère fortement que beaucoup de nouvelles démocraties sont au point mort dans leur mission de diffusion de la liberté, d'éradication de la pauvreté, et de réduction des inégalités dues à la corruption, aux politiques économiques ineptes, et à la prédation des élites. Par conséquent, une démocratie libérale exige plus que de simples élections périodiques. Elle nécessite également l'existence de l'état de droit, des libertés individuelles, des limites et contre-pouvoirs constitutionnels, une transparence et une responsabilisation adéquate, et le contrôle civil des forces armées.¹⁸ Ce n'est pas une liste extensive, mais elle comprend les aspects essentiels d'une démocratie libérale.

La distinction entre ce qui pourrait être décrit comme « l'électoratisme » ou « la démocratie au sens strict », et une démocratie complètement libérale, a été précisée par Samuel P. Huntington de l'Université Harvard qui a noté que « les élections ouvertes, libres et justes sont l'essence même de la démocratie, la condition *sine qua non* inéluctable. Les gouvernements produits par des élections peuvent se révéler inefficaces, corrompus, myopes, irresponsables, dominés par des intérêts particuliers... Ces qualités rendent ces gouvernements indésirables, mais ne les rendent pas anti-démocratiques ».¹⁹

En d'autres termes, les procédures démocratiques, telles que les élections librement contestées, peuvent parfois conduire à des résultats douteux, voire même profondément anti-démocratique. C'est la thèse centrale de Fareed Zakaria dans *The Future of Freedom*. Pour que les

démocraties comportent à la fois des moyens et des fins démocratiques, il suggère que l'adjectif « libéral » est nécessaire. Ainsi, des élections justes et libres doivent être enrichies par un « faisceau de libertés » caractérisé par (mais pas uniquement) l'état de droit, la séparation des pouvoirs, et la protection des libertés fondamentales d'expression, d'association, de religion, et de propriété.²⁰ Selon Zakaria, tandis que les deux types de la démocratie libérale (à savoir la liberté et la démocratie) sont imbriqués dans le tissu politique occidental, dans d'autres parties du monde, elles sont toujours « en train de se diviser ».²¹

Est-ce que « l'approfondissement démocratique » dépend de la liberté économique ?

La démocratie libérale place à la fois l'individu et l'état de droit au centre de la politique, et protège les libertés individuelles contre les agresseurs, qu'il s'agisse de l'État, de l'église, du groupe ethnique, etc. Dans son analyse, Zakaria cite en l'approuvant le politologue Seymour Lipset M., qui a noté que « plus une nation fait de bonnes choses, plus la démocratie a de chances de survivre ».²² Bien qu'il existe quelques exceptions à cette formule, le développement économique semble généralement fournir le terreau le plus riche pour la démocratie libérale. La mise en place d'un secteur privé qui est indépendant du gouvernement crée des pouvoirs concurrents. C'est cette large décentralisation du pouvoir qui est l'une des clés du développement démocratique.

Malheureusement, l'Afrique est pauvre. Le PIB mondial en 2008 était de 60,6 trillions de dollars. De ce montant, l'Afrique n'a créé qu'un petit 987 \$ milliards.²³ Selon la Banque mondiale, l'Afrique représente 10 % de la population mondiale, mais 30 % des pauvres du monde.²⁴ Sans surprise, Michael Chege de l'Université de Floride à Gainesville fait remarquer que, bien que l'Afrique ait tenu plusieurs élec-

¹⁷ Thomas Nagel, *Secular Philosophy and the Religious Temperament: Essays 2002–2008* (New York: Oxford University Press, 2010), p. 113.

¹⁸ Larry Diamond, "The Democratic Rollback: The Resurgence of the Predatory State," *Foreign Affairs* 87, no. 2 (mars/avril 2008): 36–48; et James Traub, *The Freedom Agenda: Why America Must Spread Democracy (Just Not The Way George Bush Did)* (New York: Farrar, Straus et Giroux, 2008).

¹⁹ Quoted in Fareed Zakaria, *The Future of Freedom* (New York: W.W. Norton and Company, 2003), p. 18–19.

²⁰ Ibid., p. 17.

²¹ Ibid., p. 17.

²² Ibid., p. 69.

²³ La Banque Mondiale, "Key Economic Indicators", 10 décembre 2009, www.worldbank.org.

²⁴ Ndulu et al., p. 3.

tions multipartites depuis 1990, ces élections n'ont pas abouti, dans la majorité des pays, à l'établissement de démocraties vraiment libérales. Zakaria suggère aussi que ce n'est pas une coïncidence que les deux démocraties libérales les plus avancées en Afrique, l'Afrique du Sud et le Botswana, ont des revenus par habitant beaucoup plus élevés que la moyenne africaine.²⁵ En 2008, par exemple, la moyenne du revenu national brut par habitant en Afrique du Sud et au Botswana était de 5.820 \$ et 6.470 \$, respectivement. La moyenne des pays africains était de 1082 \$.²⁶

Dans l'ensemble, les données semblent confirmer l'idée que plus le niveau de développement économique est élevé, plus la perspective d'approfondissement démocratique est grande. Il est à noter que plusieurs pays africains pauvres ont progressé de façon très significative sur le chemin de la pleine démocratie. Le Mali et le Bénin sont deux des exemples qui se détachent du lot, mais ils pourraient également être deux exceptions qui confirment la règle générale. (Leur continuité démocratique est également loin d'être assurée.)

Peter Lewis de la Johns Hopkins University of Advanced International Studies a trouvé une « affinité élective » entre la démocratie et les marchés. Lewis fait remarquer qu'ils « s'appuient à la fois sur des informations ouvertes, des choix, et des sorties décentralisées pour la prise de décisions. L'économie de marché ouvre la voie à des demandes d'information et des groupes sociaux réclamant que les gouvernements assouplissent leur contrôle. »²⁷ Les conditions contraires caractérisent souvent, quoique pas toujours, les régimes autoritaires. Cela a certainement été le cas en Afrique. Comme Lewis le fait remarquer, le lien entre économie de marché et démocratie est confirmé par le fait que chaque démocratie mature au monde

est également fondée sur une économie de marché.²⁸

James Gwartney de la Florida State University et Robert Lawson, de l'Université d'Auburn ont constaté que la liberté économique est fortement corrélée avec le revenu et la croissance. Les pays avec les degrés de liberté économique les plus élevés ont tendances à avoir les populations les plus riches et avoir une croissance plus élevée. Dans leur publication, *la liberté économique dans le monde : Rapport annuel 2009*, ils ont aussi constaté que la liberté économique est fortement corrélée avec les droits politiques et libertés civiles (telle que mesurée par Freedom House), et avec moins de corruption (telle que mesurée par Transparency International). Les gens qui vivent dans des pays avec des degrés de liberté économique plus élevée ont tendance à avoir plus de droits politiques et des libertés civiles. Ils ont aussi tendance à connaître des degrés de corruption moindres.²⁹

En 2008, Larry Diamond a conclu une enquête sur ce qu'il appelait « le recul de la démocratie ». ³⁰ Il a observé que si la démocratie était devenue mondiale, il était trop tôt pour célébrer son triomphe. Il a insisté sur le « puissant reflux autoritaire » qui a provoqué le glissement de certaines parties du monde vers une récession démocratique. Contrairement à la thèse de Zakaria, qui voit la croissance économique comme une condition de premier ordre pour la consolidation de la démocratie, Diamond estime que seule une réforme en profondeur des instruments et des institutions de l'État démocratique va créer les conditions nécessaires pour le décollage économique et la durabilité des politiques de croissance.³¹

En outre, Paul Collier de l'Université d'Oxford estime qu'une meilleure démocratie ne peut pas, à elle seule, sauver les États défaillants. Une « masse critique de personnes instruites qui travaillent à améliorer

²⁵ Zakaria, p. 97.

²⁶ La Banque Mondiale, "Key Economic Indicators", 10 décembre 2009, www.worldbank.org.

²⁷ Peter Lewis, "Growth without Prosperity: Democracy, Poverty and Inequality in Africa," in *Democratization in Africa: What Progress toward Institutionalization?* (Washington: National Intelligence Council, 2008), p. 67.

²⁸ Ibid.

²⁹ James Gwartney and Robert Lawson, *Economic Freedom of the World: 2009 Annual Report* (Vancouver: Fraser Institute, 2009), pp. 19, 22.

³⁰ Larry Diamond, "The Democratic Rollback," pp. 36-48.

³¹ Ibid.

la stratégie de réforme » peut-être plus propice à un changement positif que de bonnes institutions (par exemple, la démocratie ou les droits politiques), sans minimiser l'importance de ces derniers.³² Quel que soit le lien de causalité entre la croissance économique et la durabilité de la démocratie, il ne fait aucun doute que le suffrage universel et les autres formes superficielles de démocratie détournent l'attention de la communauté internationale des mauvais gouvernements dans les pays pauvres.

Les mauvais gouvernements et le développement humain en chute libre en Afrique

L'absence historique et l'inégalité de la diffusion actuelle de la démocratie en Afrique se reflètent dans le déclin économique du continent. Le Ghana, par exemple, fut le premier pays d'Afrique à obtenir l'indépendance de la Grande-Bretagne en 1957. Même s'il s'agit aujourd'hui d'une démocratie constitutionnelle, ce pays a souffert de 40 années de mauvaise gouvernance. Comme le faisait remarquer le journal *The Economist*, les « récents succès [du Ghana] doivent être tempérés par les catastrophes antérieures ».³³ À l'indépendance, le Ghana était environ aussi riche que la Corée du Sud, mais aujourd'hui il est 30 fois plus pauvre en termes de richesse par personne.³⁴

Selon le *Rapport annuel 2006* du *Programme des Nations Unies pour le développement*, les statistiques de l'Afrique sont inexorablement mauvaises. Les 23 pays les plus pauvres dans le monde en termes de développement humain sont tous africains. Principalement en raison de la propagation du VIH et du sida, l'espérance de vie en Afrique a chuté à 46 ans, tandis qu'environ la moitié de tous les Africains n'ont pas accès à de l'eau potable et

30 pour cent sont sous-alimentées en permanence.³⁵

Larry Diamond établit une corrélation entre l'absence historique et, sur la plupart du continent, l'absence continue de la démocratie libérale, et le sous-développement chronique. Selon lui « le taux de survie n'est pas sans rapport avec les données en matière de qualité de la gouvernance. »³⁶ Il note que l'Afrique est encore « la région la plus mal gouvernée dans le monde » aux côtés des pays de l'ex-Union soviétique. Cela peut aider à expliquer pourquoi l'Afrique se classe bon dernier, et par une large marge, dans sa moyenne de l'indice de développement humain. »³⁷

Toutefois, c'est seulement après des décennies d'échecs économiques soutenus et de régression démocratique que certaines institutions internationales ont reconnu que certains problèmes économiques de l'Afrique étaient d'origine politique et économique.³⁸ La Banque Mondiale, par exemple, s'appuyant sur 45 années de vie économique et d'expérience africaine, a constaté que « l'effet de mauvaises mesures représente entre un quart et la moitié de la différence de croissance anticipée entre pays en voie de développement africains et non africains. »³⁹ Malheureusement, plusieurs commentateurs, comme Jeffrey Sachs, économiste à l'Université Columbia, et des pop-stars telles que Bono et Bob Geldoff, rejettent ou minimisent l'importance d'avoir un bon gouvernement comme déterminant clé de la performance économique. Au lieu de cela, comme Peter Lewis le fait valoir, les « optimistes de l'Aide humanitaire » préfèrent expliquer la faible croissance de l'Afrique en stigmatisant une « géographie défavorable, une pénurie de capitaux, et le

³² Paul Collier, *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries Are Failing and What Can Be Done about It* (New York: Oxford University Press, 2007), p. 71.

³³ "There is hope," *The Economist*, 11 octobre 2008.

³⁴ Ibid.

³⁵ Programme des Nations Unies pour le développement, *Human Development Report 2006: Beyond Scarcity; Power, Poverty, and the Global Water Crisis* (New York: Palgrave Macmillan, 2006), p. 276 et le tableau 1.

³⁶ Larry Diamond, "The State of Democracy in Africa," p. 1.

³⁷ Ibid.

³⁸ La Banque Mondiale a fait un tel lien de manière explicite pour la première fois en 1989. Voir Meredith, p.376-77.

³⁹ Ndulu et al., p. 16-17.

manque d'accès aux marchés mondiaux. »⁴⁰

La démocratie a besoin d'être approfondie au-delà d'élections multipartites périodiques. En effet, la Banque Mondiale elle-même reconnaît désormais que pour augmenter la croissance, les pays doivent créer ce qu'ils appellent une capacité institutionnelle – comprenant la protection des droits de propriété, l'exécution des contrats, la promotion de la société civile, et la prévention de la corruption par le renforcement des limites constitutionnelles.⁴¹

Les avantages de la démocratie libérale pour l'Afrique

Les pays africains avec des opportunités similaires, et faisant souvent face aux mêmes avantages et inconvénients, ont des résultats différents selon les politiques mis en œuvre.⁴² Le contraste frappant entre le Botswana et la Zambie avoisinante, tous deux sans accès à la mer et riche en ressources et à qui a été accordée l'indépendance à la même période, est un cas exemplaire. À l'indépendance en 1964, la Zambie était le deuxième plus riche pays d'Afrique, alors que le Botswana était décrit par un officiel colonial britannique comme un « morceau de territoire inutile. »⁴³ Or, le Botswana a adopté des politiques économiques favorables au marché ancré et renforcé par un environnement démocratique environnement qui l'a propulsé vers le groupe des pays à revenu moyen supérieur. La Zambie, en attendant, se languit dans le bas du classement sur le revenu, avec un niveau de revenu par habitant à peine différent de ce qu'il était en 1960. Le revenu par habitant du Botswana, ajusté à l'inflation et à la parité de pouvoir d'achat, a été de 12.420 \$ en 2007. Il était de 167 \$ en 1960. La Zambie était 1,220 \$ en 2007. En 1960, elle était de 984 \$.⁴⁴

La progression démocratique du Botswana depuis son indépendance en 1966 sera

examinée ci-dessous. Mais la nationalisation des mines de cuivre par le gouvernement et de l'instauration d'un système à parti unique qui a duré 25 ans devrait être considérée comme des jalons sur la route vers la ruine de la Zambie. La transition de la Zambie de l'autoritarisme plutôt bienveillant de Kenneth Kaunda (1964-1991) à la kleptocratie élue de son successeur, Frederick Chiluba (1991-2001) illustre bien les dangers inhérents à la démocratisation superficielle. Au cours de son mandat, ce dirigeant démocratiquement élu de la Zambie a gagné des dizaines de millions de dollars. En 2008, un tribunal britannique a conclu que Chiluba comploté pour voler 40 millions de dollars, tandis que le gouvernement zambien a affirmé avoir récupéré 60 millions de dollars en gelant ses avoirs domestiques et à l'étranger.⁴⁵ La Zambie a seulement commencé à se redresser lorsque le successeur de Chiluba, Levy Mwanawasa, a commencé à instaurer des politiques favorables au marché et une plus grande responsabilisation démocratique de l'État après être devenu président en 2002. Cependant, sa mort en août 2008 et l'élection suspecte de son successeur en novembre 2008 suggèrent une fragilité de la démocratie zambienne.

L'accaparement des richesses par des élites politiques avides a souvent lieu dans des environnements complètement autocratiques, comme le Soudan et le Gabon. Mais, comme la Zambie le démontre, elle peut également se produire dans les pays en apparence démocratiques. Ainsi, une grande partie de l'Afrique reflète une piètre image quand il s'agit de la corruption. Le rapport annuel *Indice de perception de la corruption*, publié par Transparency International, qui note les pays sur une échelle de 0 à 10, avec les chiffres faibles indiquant une plus grande perception de la corruption. Selon l'IPC 2008, sur les 47 pays africains examinés, 30 n'ont pas atteint le 3 et 14 ont obtenu entre 3 et 5. Seuls trois pays d'Afrique ont reçu plus de 5. Il s'agit du Botswana, de Cap-Vert et de Maurice.⁴⁶ En revanche, au Danemark, le

⁴⁰ Lewis, 67n77.

⁴¹ Ibid, p. 23.

⁴² Ndulu et al., p. 6.

⁴³ Meredith, p. 25.

⁴⁴ La Banque Mondiale, "World Development Indicators Online," 24 décembre 2008, www.worldbank.org.

⁴⁵ "Zambia Seizes 'Chiluba Millions,'" BBC News, 9 mai 2008, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/7392911.stm>.

⁴⁶ Transparency International, "Corruption Perception Index 2008," 6 juin 2009,

pays le moins corrompu dans le monde en 2008, a reçu 9,3.⁴⁷ On pouvait s'y attendre, les trois pays les moins corrompus ont également reçu les meilleures notes parmi les pays africains étudiés par Freedom House.⁴⁸

La prédominance de la corruption provoque une variété de problèmes. Elle peut décourager l'investissement privé, et en même temps emprisonner les pauvres dans leur dépendance à des prestations de services publics inefficaces, voire inexistantes. Collier offre un exemple instructif de la corruption au Tchad. Comme il l'a écrit, « en 2004, une enquête de suivi de l'argent débloqué par le ministère des Finances au Tchad destiné à des cliniques de santé rurales. L'enquête avait le modeste objectif de savoir combien d'argent avait effectivement atteint les cliniques – sans chercher à savoir si les cliniques l'avaient bien dépensé, ou si le personnel dans les cliniques savait si ce qu'ils faisaient, juste savoir où allait l'argent. Étonnamment, moins de 1 pour cent des fonds atteints les cliniques – 99 pour cent ne sont pas parvenus à sa destination. »⁴⁹ Avoir une bonne gouvernance est beaucoup plus dans les pays où les services de l'État, ou son absence, peuvent littéralement faire la différence entre la vie et la mort.

La responsabilisation est l'ennemi des pratiques étatiques opaques et des secrets officiels. Mais dans de nombreux, si ce n'est la plupart, des États africains, ces derniers sont très répandus. La Justice Initiative de l'Open Society Institute, par exemple, favorise l'adoption des lois sur la liberté de l'information, sur l'amélioration du système de justice pénale, et, surtout, la création et la protection de véritables droits pour les citoyens. Puisant dans ses travaux pratiques dans ces domaines cruciaux à travers l'Afrique, l'organisation a récemment conclu que « les processus politiques et les fonctions de l'État restent en grande partie personnalisés par une figure de l'élite et arbitraire dans la plupart des pays, tandis que les fondations institu-

tionnelles sont assez faibles. En conséquence, l'abus du pouvoir de l'État continu d'aller sans être inquiété. »⁵⁰

En conséquence, les pays qui sont devenus plus démocratiques entre 1975 et 2000 ont eu une croissance économique plus rapide que leurs homologues moins démocratiques.⁵¹ Plus important, l'étude n'a trouvé aucune preuve pour soutenir le soi-disant « avantage autoritaire » pour le développement économique parfois préféré en Asie et en Amérique latine. Au lieu de cela, l'étude a révélé qu'il « est difficile d'échapper à l'association entre des règles anti-démocratiques et l'échec économique en Afrique ».⁵²

Mais même dans les démocraties africaines, l'état de droit et de la règle du plus fort continuent de se rivaliser. La démocratie libérale est un puissant antidote à l'autoritarisme politique. Sa diffusion est toutefois confrontée à certains obstacles importants.

L'obstacle ethnique

Aucune autre région sur Terre ne présente une propension au conflit et à la guerre civile comparable à l'Afrique. Depuis la décolonisation, près de 40 pour cent des pays africains ont connu la guerre civile. La violence continue de faire rage à l'est du Congo. Ce conflit a, au fil du temps, touché 10 pays et coûté des millions de vies. Il n'est pas étonnant qu'en 2007, 70 pour cent des 70000 casques bleus engagés dans le monde entier étaient déployés en Afrique.⁵³

Les conflits en Afrique ne sont pas tous causés par des tensions ethniques. La Somalie, par exemple, est un État ethniquement homogène. Mais la plupart des tumultes violents de l'Afrique portent sur les différences ethniques ou religieuses. Les colons européens ne se souciaient guère de l'existence de sociétés ethniquement distinctes et homogènes en Afrique au cours de la découpe du continent à la fin du 19^{ème} siècle. Les frontières

http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2008.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Collier, p. 66.

⁵⁰ Open Society Justice Initiative, "Africa," 19 mars 2008.

⁵¹ Lewis, p. 69.

⁵² Ibid., p. 67.

⁵³ Larry Diamond, "The State of Democracy in Africa," p. 2.

coloniales ont parfois morcelé les sociétés africaines traditionnelles ou, dans certains cas plus inquiétants en termes de conflits futurs, rassemblés des centaines de différents groupes avec peu ou pas d'intérêts communs les unissant.

À l'indépendance, les frontières de ces États de fortune avec des populations variées, souvent volatiles, et ethniquement mixtes ont été laissées intactes. Il est possible que des partitions, comme celle qui a séparé le Pakistan de l'Inde en 1948, aurait eu leurs propres conséquences violentes. Mais la persistance du statu quo colonial et, plus important encore, l'échec des puissances coloniales et les dirigeants de l'indépendance pour établir des dispositions constitutionnelles tenant compte des différences ethniques, ont coûté cher à l'Afrique en termes économiques. Par exemple, des études montrent que les pays qui ont connu une guerre civile avaient un revenu moyen qui était environ 50 pour cent moindres que les pays qui n'ayant pas connu de tel conflit. Les taux d'investissement en capital humain et physique étaient également inférieurs d'environ 50 pour cent dans les pays post conflit.⁵⁴

Mais au-delà des effets économiques et des niveaux extraordinaires de souffrance humaine causée par les conflits ethniques, les appartenances ethniques ont empêché la consolidation démocratique et les conciliations politiques des minorités. Dès 1979, le sociologue Pierre Van den Berghe a averti que « si votre circonscription contient une majorité démographique, le racisme peut facilement être déguisé en démocratie. Bien entendu, le tour de main idéologique c'est qu'une majorité ascriptive définie racialement n'a rien à voir avec une majorité composée d'une coalition dynamique d'individus... La règle de la majorité en Afrique peut donc facilement devenir un voile pour la domination raciale. »⁵⁵ En d'autres termes, la politique de l'identité l'emportera sur la politique d'intérêt.

La plupart des partis politiques africains ont des racines idéologiques superficielles. Ils sont beaucoup plus définis à la fois dans leurs propositions politiques et dans la perception des électeurs par les clivages régionaux ou ethniques. En conséquence, la politique est souvent réduite à une lutte à somme nulle entre les gagnants de la majorité et les minorités exclues.⁵⁶ En l'absence de dispositions constitutionnelles qui tiennent compte des minorités, comme celles que l'on voit en Belgique ou en Suisse, les majorités ont tendance à dominer, et l'opposition tend à être faible et isolée. Bien sûr, comme Jerry Muller de la Catholic University of America l'a observé, les identités politiques ethniquement définies ne sont pas propres à l'Afrique. En effet, la stabilisation paisible post-Seconde Guerre mondiale en Europe faisait suite à un violent processus antérieur de séparation ethnique. « Dans les régions [de l'Europe], où la séparation n'a pas encore eu lieu [tels qu'en Yougoslavie] la politique est susceptible de rester abjecte, » écrivait-il.⁵⁷

La persistance des conflits ethnonationalistes dans plusieurs grands pays africains a aussi fait barrage à l'épanouissement d'une société civile plus largement établie et d'institutions nationales transethniques. Même dans les pays sophistiqués, tels que l'Afrique du Sud, la récente vague de violence xénophobe qui a éclaté de mai 2008 indique la prédominance de sentiments nationalo-ethniques destructeurs. Muller suggère que bien que la démocratie libérale soit, par définition, racialement et ethniquement inclusive, elle fonctionne mieux dans les unités politiques qui sont en grande partie ethniquement homogènes.⁵⁸ Bien sûr, ce n'est pas simplement les identités tribales qui provoquent des troubles civils et les conflits ethniques, mais l'incitation délibérée à la violence de certains dirigeants sans scrupules. Comme l'écrivait Robert Guest de *The Economist*, « la plupart des conflits actuels doivent leur persistance à la politique mo-

⁵⁴ Ndulu et al., pp. 110–11.

⁵⁵ Cité dans Milton Shain (éditeur), *Opposing Voices: Liberalism and Opposition in South Africa Today* (Johannesburg: Jonathan Ball, 2006), p. 69.

⁵⁶ Voir, par exemple, Siegmund Schmidt, "Democracy Without Development? Unbalanced Transformations in Eastern and Southern Africa," *Strategic Insights* 4, no. 12 (2005).

⁵⁷ Jerry Z. Muller, "The Enduring Power of Ethnic Nationalism," *Foreign Affairs* 87, no. 2 (2008): 18.

⁵⁸ Ibid.

derne, et non pas aux passions primitives ». ⁵⁹

La malédiction des ressources

L'ethnicité n'est pas le seul obstacle à la démocratie en Afrique. Près d'un tiers des États africains sont riches en ressources naturelles, et l'Afrique est un grand producteur des minéraux et des métaux les plus importants du monde, y compris l'or, les diamants, le platine, le pétrole et le gaz. ⁶⁰ L'avantage économique immédiat issu de l'abondance de tels minéraux varie due aux fluctuations des prix, et est contrebalancée par les effets néfastes que les prix élevés des matières premières sur les taux de change intérieur et en conséquence le sous-développement de l'exportation chez l'industrie locale. ⁶¹ Néanmoins, le pétrole a eu un effet presque entièrement négatif sur la progression de la démocratie dans les pays producteurs de pétrole en Afrique – en particulier l'Angola, le Nigeria, la Guinée équatoriale et le Soudan. Pas une seule des nations d'Afrique exportant du pétrole n'est classée comme « libre » par Freedom House. ⁶²

L'Afrique du Sud et le Botswana, tous deux producteurs de minéraux, sont parvenus à obtenir cette note, mais ils n'ont pas de pétrole. Selon Herbst, « une économie fondée sur les exportations de minéraux durs, et notamment le pétrole, cultive l'autoritarisme, parce qu'une grande part du total des recettes d'exportation est accaparée par le gouvernement central. Les flux financiers relativement importants alimentent les gouvernements qui, autrement, se seraient effondrés, et il est très difficile pour les régimes autoritaires de se retirer du pouvoir. » ⁶³ Il est intéressant de noter que d'importantes réserves de pétrole ont été récemment découvertes au

Ghana. ⁶⁴ Il reste à déterminer cette nouvelle manne aura un effet sur l'impressionnant classement démocratique.

L'Angola est l'un des exemples les plus flagrants d'un État despotique et vénal alimenté par le pétrole. La production à grande échelle de pétrole au large de la côte atlantique dans les années 1960 a prolongé et alimenté la guerre civile de 40 ans en Angola. Pendant cette période, 1 million de personnes sur une population de 13 millions ont été tuées et 1,7 million de personnes ont été déplacées. ⁶⁵ Human Rights Watch a prétendu que les dirigeants angolais ont « perdu » plus de 4 milliards de dollars recettes de l'État entre 1997 et 2002. ⁶⁶ Le cycle de guerres civiles et de violence a été, à des moments importants, aidés par les revenus de l'industrie extractive, et alors que la paix est revenue en Angola, la résurgence de la violence dans le pays voisin riche en minéraux, la République démocratique du Congo, suggère la poursuite de problèmes similaires dans ce pays.

Deux initiatives internationales récentes pour modérer la violence et les pulsions autoritaires alimentées par la lutte pour les ressources minérales ont donné des résultats mitigés. La campagne mondiale contre les soi-disant « diamants de sang » a abouti au « processus de Kimberley », un instrument destiné à améliorer la transparence et la responsabilité des dirigeants qui sont parmi les deux conditions préalables les plus importantes pour les réformes démocratiques. ⁶⁷ Cette initiative conjointe des gouvernements, de l'industrie et de la société civile impose des exi-

⁵⁹ Robert Guest, *The Shackled Continent* (Washington: Smithsonian Books, 2004), p. 111.

⁶⁰ Ndulu et al., p. 103. Dans cette étude, les pays riches en ressource sont définies comme les pays générant plus de 10 pour cent de leur PIB à partir de matières premières.

⁶¹ Ibid.

⁶² Freedom in the World 2009 (Washington: Freedom House, 2009).

⁶³ Jeffrey Herbst, "Mbeki's South Africa," *Foreign Affairs*, novembre/décembre 2005.

⁶⁴ Blake Lambert, "Ghana Looks to Capitalize on Oil Discovery, Avoid Petro-Curse," *World Politics Review*, 9 juillet 2007, <http://www.worldpoliticsreview.com/article.aspx?id=903>.

⁶⁵ Guest, p. 63.

⁶⁶ "Some Transparency, No Accountability: The Use of Oil Revenue in Angola and Its Impact on Human Rights," *Human Rights Watch* 16, no. 1(A) (janvier 2004): 1.

⁶⁷ Plus d'informations sur la certification du processus de Kimberley est disponible en suivant ce lien ;

http://www.kimberleyprocess.com/background/index_en.html.

gences détaillées à ses membres pour voir les expéditions de diamants bruts se faire certifier « sans conflit. » Cela pourrait endiguer le flot des pierres illicites, qui sont souvent utilisées par les troupes rebelles pour financer les guerres en Afrique. Parmi les 74 signataires se trouvent l'Angola, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone.

L'initiative sur la Transparence des Industries Extractives (ITIE) est une autre tentative d'établir des principes de bonne gouvernance en Afrique et qui a été mis en place par le gouvernement britannique en 2003. L'ITIE crée un cadre pour la transparence et la responsabilisation dans les pays riches en minéraux. Elle exige par exemple une plus grande publication financière des entreprises d'extractions étatiques et privées et des gouvernements des pays en voie de développement. Malheureusement, le seul pays d'Afrique qui soit pleinement conforme aux critères de l'ITIE est le Libéria.⁶⁸ Le processus de l'ITIE est volontaire, et requiert une comptabilité honnête, des textes législatifs, et un suivi attentif. Ce sont précisément les caractéristiques d'une bonne gouvernance qui font défaut à nombre d'États africains qui ont signé l'ITIE, mais qui n'en satisfont pas les exigences.

Aide à l'étranger : ami ou ennemi de la démocratisation ?

Il doit y avoir l'équivalent de plusieurs forêts d'études relatant l'échec de l'aide internationale pour atténuer la pauvreté en Afrique. Robert Guest écrit : « Certains dirigeants africains parlent parfois de la nécessité d'un plan Marshall. Mais l'Afrique a bénéficié d'une aide équivalant à six Plans Marshall [depuis l'indépendance]... Entre 1960 et 1992, l'Afrique a bénéficié d'aides totalisant environ 400 milliards de dollars américains [ajusté à l'inflation]. Mais alors que le plan Marshall original a été un succès, l'aide à l'Afrique n'a pas réussi à atténuer la pauvreté sur le continent. »⁶⁹

⁶⁸ Plus d'information sur l'initiative sur la Transparence des Industries Extractives (ITIE) est disponible au <http://eittransparency.org/eiti/summary>.

⁶⁹ Guest, p. 150.

Certains commentateurs estiment que l'aide peut être bénéfique dans les pays où des politiques économiques saines sont pratiquées dans un cadre démocratique ancré dans la règle de droit.⁷⁰ Toutefois, cette conclusion a été contestée par plusieurs chercheurs qui n'ont trouvé aucune preuve concluante que, dans un bon environnement politique l'aide étrangère ait un effet positif sur la croissance économique.⁷¹

L'échec de l'aide étrangère à améliorer les taux de croissance économique et de développement humain en Afrique n'a pas empêché les appels et les engagements de son extension. En 2005, par exemple, Jeffrey Sachs de l'Université de Columbia a appelé à un doublement de l'aide pour les nations les plus pauvres du monde.⁷² Cette même année, le G8 s'était engagé à doubler l'aide à l'Afrique, faisant ainsi 50 milliards de dollars par an.⁷³ Bien que nous n'ayons toujours pas vu ces sommes, le G8 a mis beaucoup trop d'accent sur l'aide et l'allègement de la dette comme solutions aux problèmes de l'Afrique. L'Afrique a besoin d'adopter des réformes économiques et politiques comme solution au sous-développement.

Alors que le G8 s'est également engagé à s'attaquer aux distorsions des tarifs et des subventions agricoles du monde riche qui nuisent aux exportations africaines, il est

⁷⁰ Craig Burnside et David Dollar, "Aid, Policies, and Growth," *The American Economic Review* 90, no. 4 (septembre 2000): 847-68.

⁷¹ William Easterly, Ross Levine, and David Roodman, "New Data, New Doubts: A Comment on Burnside and Dollar's 'Aid, Policies and Growth,'" *NBER Working Paper* 9846, 2003, <http://www.nber.org/papers/w9846>. Voir aussi Harold Brumm, "Aid, Policies, and Growth: Bauer Was Right," *Cato Journal* 23, no. 2 (2003), <http://www.cato.org/pubs/journal/cj23n2/cj23n2-1.pdf>.

⁷² Consultez le site web du Projet de développement pour le millénaire des Nations unies au <http://www.unmillenniumproject.org>. Pour le commentaire de Sachs voir "UN: Rich Countries Must Double Aid to Impact Poverty Fight," 18 janvier 2005, <http://www.unmillenniumproject.org/documents/USAToday01-18-05.pdf>.

⁷³ "G8 leaders Agree \$50bn Aid Boost," BBC, 8 juillet 2005, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/business/4662297.stm>

intéressant de noter que la libéralisation des échanges n'a pas progressé ces dernières années. L'échec des négociations du cycle de Doha sur la libéralisation des échanges fait peser un doute sur la réalisation future de cet engagement.

Des tentatives d'utiliser l'aide étrangère comme un levier pour promouvoir et récompenser la démocratisation en Afrique ont été beaucoup plus controversée dans leur portée et douteuse dans leurs résultats. Il existe plusieurs exemples où la combinaison des pressions étrangères et de l'opposition domestique a entraîné le passage d'un système à parti unique ou de la loi martiale à un système de multipartisme. Le Kenya en 1991, par exemple, vient à l'esprit. Toutefois, même dans ces pays, les résultats ont été mitigés. Il saute aux yeux que récemment les gouvernements sortants ont conservé le pouvoir après des élections entachées de flagrantes irrégularités.

On peut soutenir que des élections multipartites, même imparfaites, créent plus d'espace démocratique que le maintien d'un système de parti unique. Mais tandis que les aides sous conditions ont eu un certain succès dans l'élargissement de l'arène électorale, elle a été bien plus inefficace dans la complexe tâche d'approfondir et de développer la démocratie et les institutions qui la soutiennent. Dans son étude approfondie sur les aides étrangères et la promotion de la démocratie, Stephen Brown de l'Université d'Ottawa conclut que « les autocrates survivent souvent à la pression pour la démocratisation. La conditionnalité politique, telle qu'elle est actuellement appliquée, peut être contournée. De nombreux gouvernements africains apprennent rapidement à faire le minimum de réformes nécessaire pour conserver leurs aides : en permettant aux partis d'opposition de faire campagne, mais pas de gagner ; en permettant à une presse indépendante de fonctionner, mais pas librement ; en permettant à la société civile de fonctionner, mais pas de manière efficace ; et de consentir à ce que les élections aient lieu, mais jamais de remplacer le parti au pouvoir. »⁷⁴

⁷⁴ Stephen Brown, "Foreign Aid and Democracy Promotion: Lessons from Africa," *European Journal*

Comme Brown le souligne, les pays allant de l'Éthiopie à l'Ouganda ont mis en œuvre le strict minimum de réformes pour satisfaire les organisations internationales.⁷⁵ En tout état de cause, beaucoup trop de programmes d'assistance-démocratie sont techniquement biaisés et ne parviennent pas à évaluer si la démocratie a pris racine ou non. Trop souvent, les donateurs et les promoteurs internationaux de la démocratie traitent les symptômes plutôt que les causes, et n'ont pas d'expérience sur le terrain ou l'expertise nécessaire pour contrôler l'efficacité des institutions et de leur personnel.

Il y a eu un fort soutien aux États-Unis pour le principe de la conditionnalité et de la sélectivité qui a été placée au cœur de la *Millennium Challenge Corporation*, une initiative clé de l'Aide de l'administration Bush. Elle fournit des critères objectifs – fondée sur la bonne gouvernance, une économie saine, et des politiques adressant la pauvreté – que le pays bénéficiaire doit satisfaire pour bénéficier d'une aide.⁷⁶ Malheureusement, la MCC a été critiquée pour avoir distribué de l'aide aux pays corrompus comme le Sénégal.⁷⁷ Au moins la MCC a été relativement transparente dans son utilisation des évaluations de parties tierces, comme celles publiées par *Freedom House*. La MCC est peut-être une amélioration par rapport aux anciennes façons de dispenser de l'Aide mais il est important de noter que la MCC s'ajoute, plutôt qu'elle ne remplace, aux autres programmes d'aide.

L'approche de l'approfondissement empruntée par le leadership en Afrique frappe par son manque de considération pour la société civile. Par exemple, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de l'Union africaine qui a été lancé par les présidents Thabo Mbeki de l'Afrique du Sud et Olu-

of Development Research 17, no. 2 (juin 2005): 184.

⁷⁵ Ibid., p. 185

⁷⁶ Consultez les détails de l'indicateur au <http://www.mcc.gov/selection/indicators/index.php>.

⁷⁷ Peter Pham, "A Challenge from Senegal," *Washington Times*, 4 janvier 2009, <http://www.washingtontimes.com/news/2009/jan/04/a-challenge-from-senegal/>.

segun Obasanjo du Nigeria, et les présidents Abdoulaye Wade du Sénégal et Abdelaziz Bouteflika de l'Algérie en 2001. Le NEPAD est une tentative d'obtenir davantage d'Aide internationale, un allègement de la dette, et de l'investissement en échange d'une amélioration de la démocratie et d'une bonne gouvernance.⁷⁸ Pourtant, ses actes fondateurs ne contiennent aucune référence à des formations politiques autres que les partis au pouvoir et les États. Cette omission explique probablement, en grande partie, le manque de succès du NEPAD dans la démocratisation de l'Afrique au cours des neuf dernières années.

Le retour de la présidence impériale

La section précédente conduit au défi central et peut-être le plus important de la démocratisation en Afrique : l'enracinement des élites politiques en raison de l'absence de contreponds démocratiques et d'institutions indépendantes. La survie du « néo-patrimonialisme » ou de la présidence impériale, avec ses effets atrophiants sur la création de contrôles et d'équilibres démocratiques, demeure un obstacle majeur à une véritable démocratisation en Afrique.

Dans presque tous les pays africains, les améliorations dans les perspectives démocratiques générales doivent être nuancées par la survie, et souvent la prépondérance, du « néo-patrimonialisme », connu en Afrique sous la forme du leadership des « Big-Man ». Comme le professeur ghanéen H. Kwasi Prempeh l'écrit, « le nombre maximal de mandats présidentiels peut être limité en Afrique, mais en aucun cas ils n'ont été domptés... Ils ont émergé des récentes séries de réformes démocratiques avec leur puissance intacte... Il y a plus de libertés individuelles et plus d'espace pour l'opposition, mais les présidents africains continuent de contrôler les ressources et le népotisme, ce qui signifie que la capture et le contrôle de la prési-

dence sont toujours l'unique ambition des politiciens africains ».⁷⁹

Nous observerons ce phénomène à l'œuvre dans diverses proportions dans chacun des quatre pays spécifiques étudiés ci-dessous. Cependant, la plupart des pays africains continuent aujourd'hui de témoigner de la persistance de la domination présidentielle et l'absence de contreponds démocratiques efficaces. Les résultats peuvent varier dans chacun des cas, mais les causes semblent être communes.

Par exemple, très peu de transitions démocratiques en Afrique ont été caractérisées par des réformes constitutionnelles fondamentales. Les conférences constitutionnelles ont été dominées par des questions « d'accès », tels que des élections libres, la liberté des médias, la durée du mandat, et ainsi de suite. La plupart du temps peu d'attention, voir aucune, a été accordé à l'établissement et l'approfondissement des contrôles et équilibres démocratiques. Même dans les pays où un tout nouvel ordre constitutionnel a été créé, comme en Afrique du Sud entre 1992 et 1994, la création d'un cadre politique soutenu par une déclaration des droits, la séparation des pouvoirs, et la création d'institutions indépendantes se sont révélées très difficiles dans la pratique. L'écrasant poids politique de la majorité du parti nouvellement élu lui a permis de violer de nombreux édifices constitutionnels visant à lutter contre la surconcentration du pouvoir.

La persistance de la domination par un seul parti dans de nombreuses démocraties d'Afrique – pour des raisons d'appartenance ethnique, ce que l'on a appelé « les dividendes de la libération », et à cause de la faiblesse de l'opposition – a encore réduit l'efficacité des mécanismes constitutionnels et a permis aux dirigeants du parti majoritaire dans différents pays de détourner et d'abuser leur pouvoir.

En outre, l'expérience démocratique en Afrique est relativement nouvelle. En conséquence, les assemblées législatives et municipales et les gouvernements régio-

⁷⁸ Pour une description du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique consultez <http://www.nepad.org/2005/files/inbrief.php>.

⁷⁹ Kwasi Prempeh, "Presidents Untamed," *Journal of Democracy* 19, no. 2 (2008), p. 111.

naux font souvent preuve d'une dépendance pathologique au Président et à son parrainage. Le contrôle de l'exécutif et la création de contre-pouvoirs ont donné jusqu'ici des résultats très mitigés.

Il y a eu des cas récents de parlements africains faisant barrage au pouvoir exécutif. Par exemple, en juillet 2008, le parlement du Kenya, maintenant contrôlé par l'opposition, a adopté une motion de censure à l'égard du ministre des Finances du président M. Kibaki. En revanche, trois ans seulement avant le chef de la lutte contre la corruption dans ce pays, John Githongo, a été licencié lorsque ses enquêtes l'ont mené trop proches de la présidence. Cette expérience l'avait amené à conclure que « une ère, débutant au milieu des années 1990 lorsque les gouvernements africains ont au moins essayé de prendre la corruption au sérieux, s'est terminée. »⁸⁰ Le Nigeria, qui est devenu synonyme de corruption en Afrique, a fait subir le même sort à Nuhu Ribadu, la tête de sa Commission anti-corruption. Après avoir été renvoyé en 2008 avant la fin de son mandat de sonder la corruption au plus haut niveau de l'État, il a qualifié le mode de gouvernance du Nigeria de « gangstérisme. »⁸¹

Il semble y avoir chez les forces de l'opposition peu d'enthousiasme pour la réforme de l'État et ses institutions. Au contraire, la plupart des militants de l'opposition poussant au changement politique en Afrique ont, selon Prempeh, « été motivée par l'objectif à court-terme de former le gouvernement eux-mêmes. » Il cite le cas du Ghana, où l'enthousiasme pour les réformes exigées par le *New Patriot Party* « a sensiblement diminué après avoir obtenu le pouvoir. »⁸²

Le pouvoir judiciaire, dans de nombreux pays, a montré une grande amélioration depuis les années 1960. Dans de nombreuses juridictions, il a joué le rôle de contrepoids efficace contre les excès présidentiels. Toutefois, l'expérience varie

selon les pays et il semble toujours avoir beaucoup trop de cas où les tribunaux hésitent à s'en prendre au pouvoir exécutif.

La première Cour africaine des droits de l'homme et des peuples qui a siégé à Arusha, en Tanzanie, depuis juin 2008, est un développement inspirant l'espoir dans l'institutionnalisation d'une protection des droits de l'homme à l'échelle du continent. Les compétences juridictionnelles de la Cour l'habilite à rendre des arrêts obligatoires pour toutes les parties, y compris les États signataires, qui violent la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Toutefois, seulement 24 des 53 membres de l'Union africaine ont ratifié le protocole d'Arusha et sont donc soumis à ses jugements.⁸³

Malheureusement, les institutions panafricaines ont tendance à refléter, et dans de nombreux cas renforcer, les défauts démocratiques des États membres. Par exemple, un rapport de 2008 par Amnesty International constate un déplorable « manque de volonté politique de s'attaquer aux violations des droits de l'homme qui, généralement, sont à l'origine des tensions et des hostilités politiques. » Elle précise également que le Conseil pour la paix et la sécurité de l'Union africaine « échoué dans son mandat d'adresser la dimension des droits de l'homme dans les conflits armés en Afrique. »⁸⁴ Une pléthore d'autres institutions et de chartes, y compris la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de 1986 et la Commission et la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, continuent d'être inefficace à cause « d'obstacles politiques et financiers. »⁸⁵

Il y avait de considérables anticipations que le mécanisme africain d'évaluation entre pairs (MAEP) du NEPAD, qui contenait des dispositions pour l'évaluation d'un bon gouvernement dans une tentative d'accroître l'aide internationale et

⁸⁰ "Opportunity Knocks," *The Economist* 389, no.8601 (11 octobre 2008): 33–36,

http://www.economist.com/displayStory.cfm?story_id=12376610.

⁸¹ Ibid.

⁸² Prempeh, p. 112.

⁸³ Sonya Sceats, "Africa's New Human Rights Court: Whistling in the Wind?" *Chatham House Briefing Paper*, March 2009, p. 13.

⁸⁴ Amnesty International, *The State of the World's Human Rights: 2008 Report* (London: Peter Benezon House, 2008), p. 3.

⁸⁵ Ibid.

l'investissement à l'Afrique, donnerait des résultats positifs. Malheureusement, les régimes les plus odieux, comme ceux du Zimbabwe et du Soudan, ont tout simplement choisi de ne pas participer au processus qui est, encore une fois, tout à fait volontaire. Le gouvernement sud-africain a été largement accusé par ses opposants internes de marginaliser l'opposition et les groupes de la société civile du processus du MAEP. En conséquence, Ian Taylor de l'Université St. Andrews note que « le NEPAD restera un club pour les États africains et les Big Man qui les dirigent. »⁸⁶

L'expérience de démocratisation en Afrique : les cas du Botswana, du Kenya, du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud

Le Botswana, le Kenya, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud ont adopté la démocratie en même temps que la règle de la majorité, mais seul le Botswana est fortement démocratique. Le Zimbabwe est devenu une dictature peu après sa courte expérience de la règle démocratique, tandis que l'expérience démocratie du Kenya est au mieux, incomplète. En Afrique du Sud la démocratie est menacée de manière inquiétante. Ces cas représentent toute l'étendue des résultats de démocratisation en Afrique. Ci-dessous, il sera étudié les raisons de ces évolutions disparates.

Botswana: une réussite démocratique

Le Botswana est considéré comme un « exemple brillant de démocratie libérale » dans le sud de l'Afrique.⁸⁷ Depuis son indépendance en 1966, toutes les élections ont été libres et équitables, raisonnablement contesté et ont eu lieu selon le ca-

lendrier prévu.⁸⁸ Le succès de la démocratie au Botswana est souvent attribué à une confluence de l'homogénéité ethnique et des traditions tribales qui contrôlent le pouvoir du gouvernement central. Mais, surtout, le Botswana a eu pendant des décennies une des économies africaines les plus libres.

L'homogénéité ethnique a facilité l'établissement de la démocratie au Botswana. Tous les présidents ont été du groupe ethnique des Tswanas qui représente 79 pour cent de la population.⁸⁹ En outre, il existe un lien clair entre les politiques et les dirigeants tribaux. Les deux premiers présidents, Seretse Khama et son fils, l'actuel président Ian Khama, étaient des chefs de la tribu Bamangwato, qui constitue le groupe le plus important au sein de la tribu des Tswanas.⁹⁰

La continuité de la trajectoire démocratique du Botswana est également due en partie à des coutumes et traditions politiques de la tribu dominante des Tswanas. Au cours de l'ère pré-coloniale, les tribus tswana étaient gouvernées par un chef dont le pouvoir était limité par la coutume et la loi. Il consultait plusieurs conseillers et il était tenu de discuter de ses décisions susceptibles dans des assemblées publiques où les villageois pouvaient exprimer leurs points de vue.⁹¹ Le soutien tswana aux idéaux démocratiques s'est aussi manifesté dans leur culture. Par exemple, l'expression tswana « kgosi ke kgosi ka batho, » signifie « un chef est

⁸⁸ U.S. Department of State, Bureau of African Affairs, "Botswana," 8 décembre 2008, <https://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/1830.htm>.

⁸⁹ "Botswana," The CIA World Factbook, 8 décembre 2008, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/bc.html>.

⁹⁰ Francis Nyamnjoh, "Might and Right: Chieftaincy and Democracy in Cameroon and Botswana," Council for the Development of Social Science Research in Africa, décembre 2002, http://www.codesria.org/Links/conferences/gen_a_ssem_bly10/nyamnjoh.pdf

⁹¹ John Comaroff and Jean Comaroff, "Postcolonial Politics and Discourses of Democracy in Southern Africa: An Anthropological Reflection on African Political Modernities," *Journal of Anthropological Research* 53, no. 2 (1997): 123–46.

⁸⁶ Ian Taylor, "Why NEPAD and African Politics Don't Mix," cité dans Stephen Brown, "Foreign Aid and Democracy Promotion: Lessons from Africa," *European Journal of Development Research* 17, no. 2 (2005): 179–98.

⁸⁷ Balefi Tsie, "The Political Context of Botswana's Development Performance," *Journal of Southern African Studies* 22, no. 4 (1996): 599–616, p. 599

chef par le consentement du peuple. »⁹²
La tradition de valeurs démocratiques tenues par une grande partie de la population a sans aucun doute facilité la transition vers une démocratie moderne.

Cette tradition démocratique, qui a été laissée en grande partie intacte pendant l'administration britannique, a empêché l'émergence de Big-Mans au Botswana. Les institutions et traditions fortement démocratiques ont empêché les présidents d'obtenir trop de pouvoir. De plus, depuis la promulgation de la limite au nombre de mandats en 1997, les présidents ont paisiblement quitté leur poste après deux mandats de cinq ans, comme permis par la Constitution.

En plus de bonnes institutions qui ont leurs racines dans l'époque précoloniale, le gouvernement du Botswana a adopté des politiques économiques favorables au marché après son indépendance. D'après Scott Beaulier de l'Université Mercer, « contrairement à d'autres dirigeants africains, Khama a adopté des politiques pro-marché à grande échelle. Son nouveau gouvernement a promis de baisser et stabiliser les impôts peu élevés des sociétés minières, la libéralisation des échanges, plus de libertés individuelles, et maintenu les taux d'imposition sur le revenu marginaux bas pour décourager l'évasion fiscale et la corruption. En outre, Khama a conservé le *kgotlas* et de nombreux éléments du droit coutumier. »⁹³

Pendant des décennies le Botswana a été classé première ou deuxième économie libre de l'Afrique continentale. Dans le *Rapport sur la liberté économique dans le monde : Rapport annuel 2009* de l'Institut Fraser, le Botswana a été classé comme la troisième économie libre d'Afrique, à peu près sur un pied d'égalité avec la Bel-

gique et plus libre que la République tchèque et la Grèce. En conséquence, sur une période de plus de quatre décennies, allant de l'indépendance du Botswana en 1966 jusqu'à 2008, le taux de croissance annuel moyen composé du PIB par habitant du Botswana était de 6,51 pour cent. En revanche, la croissance en Afrique pendant la même période était de 0,52 pour cent. Le PIB par habitant au Botswana, ajusté à l'inflation et la parité de pouvoir d'achat, est passé de 3.380 dollars en 1980 à 12.378 \$ en 2008. L'Afrique n'a pas beaucoup changé, passant de 1,796 \$ en 1980 à 1,935 \$ en 2008.⁹⁴

L'aide étrangère, à laquelle de nombreux pays africains ont lourdement dépendu pendant des décennies, a joué un rôle relativement mineur dans le succès du Botswana. Comme Beaulier écrit : « Traditionnellement, toute connexion au Fonds monétaire international et la Banque mondiale a été un véritable baiser de la mort pour les pays en développement... Le leadership du Botswana semble reconnaître le danger que représente la dépendance au FMI et à la Banque mondiale. Au lieu d'emprunter beaucoup de ces organisations, le Botswana leur a permis de jouer un rôle de conseiller. »⁹⁵

Bien entendu, il y a toujours place pour l'amélioration au Botswana. En particulier, la taille de l'État et le montant des dépenses publiques ont augmenté ces dernières années. En dépit de son statut d'économie africaine relativement libre, le Botswana se classe désormais 50^{ième} sur les 141 pays étudiés par l'Institut Fraser. Ceci étant dit, le succès du Botswana est conforme à ce qui s'est passé dans d'autres parties du monde. La liberté économique est fortement corrélée avec la croissance, mais aussi avec les libertés civiles et politiques. Le Botswana a atteint un degré élevé de ces trois libertés et devrait être un exemple à suivre pour les autres.

Kenya: la démocratie interrompue

La plupart de l'histoire post indépendance du Kenya s'est passée dans l'ombre d'un

⁹² Gloria Somolekae, "Democracy, Civil Society and Governance in Africa: The Case of Botswana," African Training and Research Centre in Administration for Development, 1998,

<http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/CAFRAD/UNPAN009287.pdf>.

⁹³ Scout Beaulier, "Explaining Botswana's Success: The Critical Role of Post-Colonial Policy," *Cato Journal* 23, no. 2 (Automne 2003), p. 236, <http://www.cato.org/pubs/journal/cj23n2/cj23n2-6.pdf>.

⁹⁴ World Bank, "World Development Indicators Online," décembre 2009,

<http://www.worldbank.org>.

⁹⁵ Beaulier, p. 235.

parti unique *de facto* (1963-1982) et *de jure* (1982-1992). Lorsque le règne britannique prit fin, le pouvoir politique fut consolidé dans les mains des élites politiques Kikuyu.⁹⁶ Représentant 22 pour cent de la population du Kenya, les Kikuyus constituèrent le noyau du mouvement nationaliste du Kenya et en vinrent à dominer la fonction publique et le secteur privé au cours années 1960 et 1970. La société civile a été supprimée et les institutions politiques perverties pour servir une élite ethnique. Jomo Kenyatta, premier président du Kenya, cultivait le présidentielisme de Big-Man presque au point de la caricature – il a largement gouverné par décret et par le biais des réseaux informels, en contournant la politique officielle et les structures constitutionnelles.⁹⁷

Kenyatta est mort en août 1978, et le vice-président peu connu Daniel arap Moi prit la présidence en octobre de cette année. Cherchant à corriger le déséquilibre ethnique créé par Kenyatta, Moi a poursuivi une série de politiques redistributives qui favorisait son propre groupe ethnique – les Kalenjin – et d'autres tribus défavorisées de la vallée du Rift, au Kenya. Bien que ces politiques aient d'abord été populaires, elles ont incité une tentative de coup d'État manqué en 1982, après quoi Moi est devenu de plus en plus répressif. Les élections ont été truquées, la presse et la société civile ont été réprimées, et les opposants ont été emprisonnés.⁹⁸

Lors des élections de 2002, Mwai Kibaki, ancien ministre des Finances, a battu le successeur désigné de Moi, Uhuru Kenyatta. Le parti de Kibaki, le *National Rainbow Coalition*, plus tard divisée en le *Party of National Unity* et le *Orange Democratic Movement*, s'est engagé à une « tolérance zéro de la corruption » politique. Les investisseurs étrangers et les touristes ont afflué dans le pays, et la société civile et une presse libre avançaient grâce à l'influence de la démocratisation

accrue.⁹⁹ L'économie du Kenya a décollé, et vu certains de ses taux de croissance les plus élevés en 20 ans.¹⁰⁰ Malheureusement, l'enthousiasme du gouvernement pour la lutte contre la corruption n'a pas fait long feu, et comme John Githongo, l'ancien chef du Bureau de la gouvernance et l'éthique, l'a noté, la corruption englobait les plus hauts rangs du gouvernement.¹⁰¹

Les élections de décembre 2007 ont propulsé le *Party of National Unity* de Kibaki contre son ancien allié, le *Orange Democratic Movement*, dirigée par un politicien nommé Luo Raila Odinga. Avant les élections, l'opposition d'Odinga devançait Kibaki dans tous les sondages d'opinion par des pourcentages importants. Avec la moitié des 210 circonscriptions rapportant qu'Odinga était en tête, la Commission électorale du Kenya a brusquement cessé le compte. Lorsque le comptage a repris, M. Kibaki a fait un bond et, quelques heures après le résultat, il a prêté serment pour un second mandat lors d'une cérémonie organisée à la hâte. Sans surprise, le chef de la surveillance de l'Union européenne Alexander Lambsdorff a déclaré que « les élections présidentielles étaient entachées d'irrégularités. »¹⁰² Des violences ont éclatées au cours de la confusion, avec les partisans du *Orange Democratic Movement* accusant le parti de Kibaki de fraude électorale.¹⁰³ Quelque 1 700 personnes ont été tuées dans les violences post-élection, alors que quelque 300.000 Kenyans ont été déportés.¹⁰⁴ La violence ethnique a principalement ciblé le groupe ethnique de Kibaki, les Kikuyus.

Une large pression internationale a suivi, de nombreux pays, allant des États-Unis à l'Afrique du Sud, refusant d'accepter les

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ World Bank, "World Development Indicators Online," 30 juin 2009, <http://www.worldbank.org>.

¹⁰¹ John Githongo, "Kenya's Fight against Corruption: An Uneven Path to Political Accountability," *Cato Institute Development Briefing Paper* no.2, 15 mars 2007.

¹⁰² Jeffrey Gettleman, "Disputed Vote Plunges Kenya Into Bloodshed," *New York Times*, 31 décembre 2007.

¹⁰³ "Kibaki Named Victor in Kenya Vote," *BBC News*, 30 décembre 2007.

¹⁰⁴ "When Not Imploding Is not Enough," *The Economist*, 4 septembre 2008.

⁹⁶ Godwin Murunga and Shadrack Nasong'o, *Kenya: The Struggle for Democracy* (New York: Zed Books, 2007), p. 29.

⁹⁷ Ibid. p.30.

⁹⁸ Joel Barkan, "Kenya After Moi," *Foreign Affairs*, janvier/février 2004, <http://www.foreignaffairs.com/articles/59535/joel-d-barkan/kenya-after-moi>.

résultats des élections. Le 28 février 2008, Kibaki et Odinga ont signé un accord de partage du pouvoir a appelé la loi sur l'Accord national de réconciliation, qui a reconnu en tant que président Kibaki et Odinga comme premier ministre.¹⁰⁵ Cette légitimation d'une élection viciée par le biais de négociation manifestement *post facto* avait l'avantage de restaurer un semblant de paix et de stabilité. Toutefois, il eut un coût important : la reconnaissance implicite que le gouvernement sortant pouvait être renouvelé, en dépit des preuves significatives qu'un résultat différent avait été mandaté par l'électorat.¹⁰⁶

Quelles leçons peuvent être tirées de l'histoire de la transition démocratique du Kenya? Le premier est la reconnaissance que le Kenya a été mené par des dirigeants Big-Man. En fin de compte, ce sont les individus, non les institutions, qui ont forgé l'inégal chemin du Kenya vers la démocratie. L'autorité centrale forte du Kenya, un vestige de la période coloniale, maintient le pouvoir judiciaire, le parlement, et la commission électorale subordonnée au président.¹⁰⁷ Le changement politique lent au Kenya, illustré par le passage de Moi à Kibaki, « est fonction de la préoccupation illusoire du remplacement des dirigeants en place dans la vague de démocratisation en Afrique. »¹⁰⁸

Deuxièmement, le Kenya doit renforcer ses institutions démocratiques. Il y a un large consensus à l'intérieur et l'extérieur du Kenya autour du fait que le pays a besoin de réformes constitutionnelles qui renforcent les collectivités locales aide à décentraliser le pouvoir.¹⁰⁹ Il y a une pression pour ces réformes depuis 1991 et de nombreux experts pensent que le climat politique actuel offre une occasion

d'agir.¹¹⁰ Toutefois, la corruption généralisée a érodé la confiance du public dans les institutions politiques.¹¹¹

La troisième leçon est que les divisions ethniques doivent être abordées. L'idée du fédéralisme, ou « majimbo », remonte à l'ère pré-indépendance, quand les Britanniques envisageaient le Kenya comme une fédération de trois régions autonomes : la vallée du Rift, la région de l'Ouest et la côte. Craignant qu'un groupe ethnique vienne à dominer le Parlement kenyan, les fédéralistes voulaient que les groupes ethniques autonomes négocient de nouvelles lois fédérales les uns avec un autre. Ce modèle, qui a été soutenu par le *Kenya African Democratic Union* aux premières élections législatives post-indépendance, était de s'assurer que la législation nationale bénéficiait à tous les groupes ethniques sans discrimination. Malheureusement, le *Kenya African Democratic Union* a perdu face au *Kenya African National Union* de Kenyatta et le « majimbo » a vite été oublié.

Quatrièmement, bien que l'économie du Kenya soit aujourd'hui aussi libre que celle de la République tchèque, il reste encore beaucoup à faire. La réglementation excessive et l'octroi de licences continue de fournir des occasions de corruption. Les sociétés parapubliques restantes rendent l'embauche fondée sur les liens familiaux et tribaux possibles. L'opacité des marchés publics permet aux élus de récompenser leur famille, leurs amis et leurs partisans par des contrats de l'État. La poursuite de la privatisation et de la déréglementation sera nécessaire de limiter la corruption et le népotisme.¹¹²

Il n'y a aucun doute que le Kenya s'améliore. Il a la 53^{ème} économie la plus libre des 141 économies étudiées dans le rapport *la liberté économique dans le monde* de 2009.¹¹³ Selon le *Media Sustainability*

¹⁰⁵ "Key points: Kenya Power-sharing Deal," BBC News, 28 février 2008.

¹⁰⁶ "Huge Financial Cost of Kenya Cabinet," BBC News, 17 avril 2008.

¹⁰⁷ En plus, "le Président nomme les juges de la haute cour et les commissaires électoraux, il a le pouvoir de dissoudre le Parlement, et de contrôler le budget fédéral." Voir Stephanie Hanson, "Understanding Kenya's Politics," *Council on Foreign Relations*, 25 janvier 2008, <http://www.cfr.org/publication/15322/>.

¹⁰⁸ Murunga and Nasong'o, p. 46-47

¹⁰⁹ Ibid., p. 42.

¹¹⁰ Ibid., p. 227.

¹¹¹ Dans l'indice de Transparency International pour la perception de la corruption de 2008, le Kenya s'est classé 147^{ème} sur 180 pays – la même position que le Bangladesh, la Russie et la Syrie.

¹¹² Joel Barkan, "Kenya's Great Rift," *Foreign Affairs* (January/February 2008).

¹¹³ James Gwartney et Robert Lawson, *La liberté économique dans le monde : Rapport annuel 2009*

Index 2008 qui est publié par l'*International Research and Exchanges Board*, le Kenya a obtenu « presque soutenable » dans presque tous les indicateurs utilisés pour mesurer la viabilité des médias indépendants à travers le monde.¹¹⁴ De façon encourageante, 70 pour cent des personnes interrogées dans un sondage du Centre for the Study of African Economies considèrent la démocratie comme leur type d'État préféré.¹¹⁵ Mais les Kenyans comprennent aussi que leur démocratie est en danger. En décembre 2007, seulement 20 pour cent des répondants estimaient qu'ils avaient une pleine démocratie, alors qu'en août 2008 leur nombre a diminué de 6 pour cent.¹¹⁶

Zimbabwe: Une affaire d'implosion démocratique

Les élections démocratiques de 1980, qui ont mis fin à la gouvernance par la minorité blanche dans ce qui était alors la Rhodésie, ont donné naissance à l'espoir que le deuxième pays le plus développé d'Afrique donne un exemple de réconciliation raciale, de compromis avec les minorités, et rende le pouvoir à la majorité. Après avoir remporté la majorité absolue à l'élection de 1980, le Premier ministre Robert Mugabe et son gouvernement du *Zimbabwe African National Union* se sont engagés à la réconciliation nationale. Dans son premier cabinet, M. Mugabe sélectionna notamment des membres du *Zimbabwe African People's Union* de Joshua Nkomo, une organisation nationaliste rivale. Il y a également inclus plusieurs membres du gouvernement blanc sortant issu du *Rhodesian Front Party* du dernier Premier ministre blanc, Ian Smith.

disponible ici ;

http://www.unmondelibre.org/Rapport_Liberte_Monde_2009.

¹¹⁴ International Research and Exchanges Board (IREX), *Media Sustainability Index 2008* (Washington:

IREX, 2008), p. 180.

¹¹⁵ Roxana Romero, Mwangi Kimenyi, and Stefan Dercon, "The 2007 Elections, Post-Conflict Recovery and Coalition Government in Kenya," *Centre for the Study of African Economies*, 26 septembre 2008, p. 3.

¹¹⁶ Ibid.

Seulement un an plus tard, Mugabe a tourné le dos au *Zimbabwe African People's Union*. Quelque 20000 de ses membres ont été tués, et le parti a été contraint de fusionner avec le *Zimbabwe African National Union* de Mugabe en 1987. Le Zimbabwe est devenu *de facto* un État à partie unique. Pour les 10 premières années d'indépendance, Mugabe a eu les mains liées par les dispositions de l'accord de Lancaster House qui mettait fin à la guerre civile en Rhodésie et empêchait le gouvernement d'amender la Constitution. En avril 1990, toutefois, cette restriction a expiré. Le gouvernement de Mugabe a effectué des changements importants à la Constitution, y compris la suppression de certaines garanties juridiques pour les agriculteurs commerciaux dans le cas d'une expropriation.

Durant les années 1990, Mugabe a utilisé une combinaison de différentes méthodes pour réduire au minimum l'activité et le soutien de l'opposition.¹¹⁷ Il a augmenté de façon exorbitante la masse salariale de la fonction publique et des organismes parapublics pour offrir des emplois et des récompenses pour ses disciples. Il contrôle depuis cette époque les médias publics et la plupart des médias privés. En outre, il pouvait compter sur les forces de sécurité pour exécuter ses ordres. En septembre 1999, cependant, une nouvelle opposition est apparue sous la forme du *Movement for Democratic Change*. Quelques mois plus tard, elle a contribué à la défaite de Mugabe lors d'un référendum constitutionnel qui lui aurait permis de briguer deux mandats supplémentaires dans le bureau et l'immunité contre les poursuites judiciaires. En conséquence de cette défaite inattendue, Mugabe et son gouvernement ont poursuivi un programme illégal et violent, mais sanctionné par les officiels, de redistribution des terres et a ainsi expulsé à la fois les fermiers blancs et les paysans noirs des fermes commerciales. Le *Zimbabwe African National Union-Patriotic Front* a, de façon systématique, « démolie l'élaborée façade de démocratie qu'elle avait soigneusement construite dans les deux premières décennies de son règne.

¹¹⁷ U.S. Department of State's Bureau of African Affairs, "Background Notes on Zimbabwe," 28 novembre 2008, <http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/5479.htm>.

En réponse directe à son sentiment de vulnérabilité, il a commencé à éroder les libertés civiles au Zimbabwe. »¹¹⁸ En substance, Mugabe et son parti ont vandalisé et intimidé toutes les institutions et la société civile, et ont conservé leur base de soutien grâce à « la confiscation et la redistribution des richesses privées. »¹¹⁹

À toutes les étapes du déclin du Zimbabwe, les différentes organisations régionales et continentales chargées d'assurer la paix, la stabilité et la bonne gouvernance en Afrique – notamment l'Union africaine et la Communauté de développement d'Afrique australe – ont été au mieux inefficace sur le terrain et au pire complice du règne de terreur de Mugabe. Mugabe eut beaucoup de chance que ses excès soient survenus pendant la présidence de son voisin le plus puissant, Thabo Mbeki d'Afrique du Sud. Les propres ressentiments de Mbeki face au colonialisme, le racisme blanc, et l'Occident ont fourni une source intarissable d'insécurité personnelle et de solidarité raciale que Mugabe a exploitée à grand effet pour empêcher toute action formelle et directe contre lui. Bien que Mugabe ait justifié ses politiques répressives et économiquement ruineuses sur la base de la justice réparatrice pour la majorité qui a été exclue de la propriété foncière à travers les décennies de la domination coloniale, il n'agissait pas dans l'intérêt des masses africaines qu'il prétendait représenter (dans les faits, il les réduisait à la misère en les pillant de manière abjecte), mais les élites surannées de l'Afrique australe postcoloniale. Ainsi, le *Zimbabwe African National Union-Patriotic Front*, et dans une certaine mesure l'*African National Congress* qui gouvernait en Afrique du Sud, étaient liés par un intérêt commun.

L'expropriation des terres et des entreprises, des interférences périodiques avec la magistrature, et le maintien du contrôle des prix et des taux de changes, pour ne citer que quelques des pires mesures du gouvernement au cours de la dernière décennie, a dévasté l'économie et détruit

la confiance des investisseurs.¹²⁰ Le taux d'inflation annuel a atteint 89,7 sextillions (10 à la puissance 21) pour cent en novembre 2008.¹²¹ Il y a eu des pénuries persistantes de devises, de carburant et de vivres. Selon certaines estimations, seulement un sur 10 Zimbabwéens avait un emploi à cette époque. Le niveau de vie s'est effondré avec le système de soins de santé et le système d'éducation, pourtant autrefois relativement bon. L'espérance de vie est parmi les plus basses du monde. Le Zimbabwe occupe le dernier rang dans les 141 pays étudiés dans le rapport annuel 2009 de *la liberté économique dans le monde*.¹²² De même, le *Media Sustainability Index 2008* de l'*International Research and Exchanges Board* a donné au Zimbabwe les notes parmi les plus faibles en Afrique.¹²³

Le déclin du Zimbabwe illustre ce qui arrive à la démocratie quand les droits de propriété et la liberté économique sont attaqués, et quand la liberté de la presse, la vigueur de l'opposition, et l'indépendance du système judiciaire sont affaiblies. Certains espèrent que la démocratie au Zimbabwe sera rétablie à la suite de l'accord de partage du pouvoir de 2008 entre la *Zimbabwe African National Union-Patriotic Front* et le *Movement for Democratic Change*. Cet accord a accrédité le rôle de président de Mugabe, tout en faisant de Morgan Tsvangirai le Premier ministre. À l'heure actuelle, toutefois, le partage du pouvoir faible et l'accord fragile. Le Zimbabwe peut encore revenir à aux violences qui ont marqué la dernière décennie.

¹¹⁸ David Coltart, "A Decade of Suffering in Zimbabwe," *Cato Institute Development Policy Analysis* no. 5, 24 mars 2008, p. 14.

¹¹⁹ Ibid.

¹²⁰ U.S. Department of State's Bureau of African Affairs, "Background Notes on Zimbabwe".

¹²¹ Steve H. Hanke, "New Hyperinflation Index (HHIZ) Puts Zimbabwe Inflation at 89.7 Sextillion Percent," *Cato Institute*, 9 février 2009, <http://www.cato.org/Zimbabwe>.

¹²² James Gwartney et Robert Lawson, *La liberté économique dans le monde : Rapport annuel 2009* disponible ici ;

http://www.unmondelivre.org/Rapport_Liberte_Monde_2009.

¹²³ IREX, *Media Sustainability Index 2008*, p. 406.

Afrique du Sud: le cas d'une démocratie sous tensions

L'Afrique du Sud est le sixième plus grand pays de la région et a une population de plus de 49 millions de personnes. Il est le seul pays d'Afrique avec une minorité blanche installée de longue date et numériquement importante s'élevant à un peu plus de 9 pour cent de la population. Les blancs, ainsi que les groupes numériquement moins importants des « métis » et de la population d'origine indienne, forment une minorité non-noire qui représente environ un cinquième de la population totale. Les richesses minières en Afrique du Sud sont considérables. Le pays abrite les plus grands gisements d'or, de platine et de chrome du monde. L'Afrique du Sud produit près de 40 pour cent du PIB de l'Afrique subsaharienne et son PIB par habitant, ajusté de la parité de pouvoir d'achat, a été de 10187 \$ en 2008.¹²⁴ Ce revenu est cependant très inégalement réparti. Par exemple les ménages les 10 pour cent plus riches d représentent près de la moitié du revenu national.¹²⁵

L'Afrique du Sud est exceptionnelle en ce sens que c'est le seul pays africain qui soit grand, ait une diversité ethnique, et soit riche en ressources naturelles à obtenir la note « libre » par la *Freedom House*.¹²⁶ Après la fin de l'apartheid, l'Afrique du Sud a adopté une constitution libérale et démocratique sophistiquée et admirée. Ses dispositions prévoient le droit de vote pour tous, une déclaration des droits invocable en Cour, un riche ensemble de libertés individuelles fondamentales, et le renforcement des institutions indépendantes garantes de la démocratie. La Constitution prévoit également une série de contre-pouvoirs contre les abus du président et de l'exécutif, notamment une limite au nombre de mandats et la séparation des pouvoirs. Depuis la promulgation de sa constitution, l'Afrique du Sud a tenu quatre élections parlementaires libres et équitables, et ses 400 membres sont la

voix politique d'un grand nombre de partis. Chacune des neuf provinces de l'Afrique du Sud a une assemblée législative provinciale et un chef exécutif provincial, et il y a un troisième niveau de gouvernement au niveau local et métropolitain, de sorte que l'Afrique du Sud a une dispersion quasi fédérale de l'autorité politique.

Économiquement, le premier gouvernement démocratique d'Afrique du Sud a hérité d'un déficit budgétaire élevé, d'une monnaie volatile, d'un taux d'intérêt tournoyant et un taux d'inflation entre 15 et 18 pour cent. Il s'est également fait léguer un taux de croissance du PIB par habitant de -1,3 pour cent.¹²⁷ Grâce à une gestion macroéconomique prudente, le gouvernement du *African National Congress* a réussi à réduire le déficit et l'inflation, et à créer un environnement plus propice à l'investissement. Pendant l'époque économiquement difficile, le gouvernement de l'ANC a fait chuter les taux d'intérêt et a eu un excédent budgétaire en 2007. L'économie de l'Afrique du Sud a connu une croissance moyenne de plus de 4,5 pour cent entre 2004 et 2008. Une classe moyenne noire comptant quelque 3 millions d'adultes a émergé, en partie à cause de cette croissance. La taille de l'État-providence social a augmenté. En 2008, par exemple, on estime que plus d'un quart de la population a reçu au moins une forme de transfert social de l'État.¹²⁸ Dans un rapport au Parlement de 2006, le Président Mbeki a été en mesure d'affirmer que, sur la base d'une croissance économique positive ininterrompue depuis 1994, l'accès au logement, l'électricité, l'eau, la santé et l'éducation se sont améliorées.¹²⁹ Le chômage, qui a considérablement augmenté après 1994, a légèrement diminué ces dernières années, bien qu'il reste encore à environ 25 pour cent de la population en âge de travailler sur une définition étroite et de 40 pour cent sur une définition plus large.¹³⁰

¹²⁴ World Bank, "World Development Indicators Online," 24 août 2009, www.worldbank.org.

¹²⁵ Jeffrey Herbst, "Mbeki's South Africa," *Foreign Affairs* 84, no.6 (novembre-décembre 2005).

¹²⁶ *Freedom in Sub-Saharan Africa 2009: A Survey of Political Rights and Civil Liberties* (Washington: Freedom House, 2009).

¹²⁷ Brian Pottinger, *The Mbeki Legacy* (Johannesburg: Zebra Press, 2008), p. 72.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 230.

¹²⁹ Roger Southall, *State of the Nation* (Pretoria: Human Science Research Council, 2007), p. 1.

¹³⁰ "Dropping the Helmsman," *The Economist*, 27 septembre 2008

Peu de temps avant le début de sa présidence en 1994, Nelson Mandela a déclaré que les « droits de l'homme seront la lumière qui guide notre politique étrangère. »¹³¹ En reconnaissance de la prééminence de l'Afrique du Sud sur le continent, le pays est devenu l'un des principaux membres des institutions multilatérales en Afrique et des pays en voie de développement dans le monde, et a été élu à un siège non permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies en 2007. Couronnant son émergence en tant que leader sur la scène mondiale, l'Afrique du Sud a été choisie pour accueillir la Coupe du Monde de 2010.¹³²

De sombres nuages dans l'horizon démocratique de l'Afrique du Sud. Il y a cependant une ombre sur le progrès que l'Afrique du Sud a fait depuis 1994. Premièrement, le gouvernement n'a pas réussi à résoudre le problème du chômage. Pour réduire le chômage, un taux de croissance du PIB compris entre 6 et 7 pour cent par an aurait été nécessaire. Cet objectif n'a jamais atteint, alors que la conjoncture internationale était des plus favorables, est une conséquence des mesures peu judicieuses de l'État. Ces mauvaises politiques incluaient la mise en place de rigidités sur le marché du travail qui ont été mandatées par l'Alliance du parti au pouvoir à la fédération syndicale, *Congress of South African Trade Unions* et du *South African Communist Party*, et les mesures de détournement des ressources nationales pour le transfert de richesse à ceux qui avaient été opprimés par l'apartheid. Même s'il était politiquement et moralement nécessaire de rééquilibrer l'héritage de l'apartheid, il est clair que des taux de croissance élevés plutôt que des transferts de richesse sont nécessaires pour permettre à l'Afrique du Sud d'aller de l'avant.¹³³

Deuxièmement, des tensions se sont développées entre les plans grandioses du gouvernement et sa capacité à tenir ses promesses. Par exemple, en 2007, le gouvernement a dépensé 5,7 pour cent du

PIB dans l'éducation. Ce chiffre a été parmi les plus élevés du monde en développement et égal avec la plupart des pays développés. Entre 2000 et 2007, 20 pour cent du budget national a été consacré à l'éducation.¹³⁴ Pourtant, dans une enquête de 2007, qui a mesuré la capacité de lecture des élèves du primaire dans 45 pays, l'Afrique du Sud arrive en dernière position derrière des pays comme l'Iran, l'Indonésie, et la Trinité-et-Tobago.¹³⁵ De même, dans une enquête de 2003 qui mesurait les connaissances en science et en mathématiques des élèves de 8ème de 45 pays, l'Afrique du Sud arrive en dernière position derrière le Ghana, le Botswana, et même les territoires palestiniens déchirés par la guerre.¹³⁶

Troisièmement, le gouvernement a défendu l'application de quotas raciaux dans les politiques de marchés publics, les nominations au secteur public, et même dans le secteur privé. Cette politique exige que des Sud-Africains noirs soient nommés dans les postes techniques et de gestion même si le système éducatif n'a pas réussi à créer suffisamment de main-d'œuvre qualifiée non-blanche. Sans surprises, en 2008 la fonction publique avait enregistré de plus de 330.000 postes vacants.¹³⁷ Ce manque de capacité, au moment où les Sud-Africains pauvres attendaient beaucoup de leur gouvernement en matière de prestation de services, s'est fait ressentir au niveau municipal. « En 2005, il y eut des manifestations dans 90 pour cent des 136 municipalités bénéficiant de l'aide de l'État et il y eut 881 manifestations clandestines et 5085 manifestations légales dans les municipalités en 2004 et 2005. »¹³⁸

¹³⁴ Ibid., p. 133.

¹³⁵ International Association for the Evaluation of Educational Achievement, "Progress in International Reading Literacy Study," *PIRLS 2006 International Report*, http://pirls.bc.edu/pirls2006/intl_rpt.html.

¹³⁶ International Association for the Evaluation of Educational Achievement, "Trends in International Mathematics and Science Study," *TIMSS 2003 International Reports*, http://timss.bc.edu/timss2003i/intl_reports.html.

¹³⁷ Pottinger, p. 166.

¹³⁸ "Voices of Anger. Phumelela and Khutsong: Protest and Conflict in Two Municipalities," *Centre*

¹³¹ Chris Alden et Garth Le Pere, *South Africa's Post Apartheid Policy—From Reconciliation to Revival* (New York: Oxford University Press, 2003), p. 12.

¹³² Pottinger, p. 273.

¹³³ Ibid., pp. 5–6.

La pénurie de compétences a été aggravée par l'émigration continue des jeunes Sud-Africains les plus qualifiés, en grande partie blancs, depuis 1994. Le *South African Institute of Race Relations* a estimé leur nombre à plus de 800000 entre 1996 et 2007.¹³⁹ Bien que cette émigration ait été un reflet de la valorisation supérieure des compétences à l'étranger, elle est également attribuable à la diminution des possibilités nationales en raison de la discrimination positive et à la montée de la criminalité violente. L'Afrique du Sud est en proie à la flambée des niveaux de la criminalité, ce qui reflète l'échec de l'État à accomplir l'une de ses fonctions les plus fondamentales. En 2006-2007, plus de 19000 personnes ont été tuées en Afrique du Sud. Ce taux a été sept fois plus élevé que le taux de meurtre des États-Unis et 28 fois plus élevé que le taux de meurtre au Royaume-Uni.¹⁴⁰

Peut-être que l'échec le plus calamiteux de l'État a été dans le domaine de la santé. Une fois de plus, cet échec n'est pas dû à un manque de ressources. Le gouvernement a fait passer les dépenses de santé de 7,9 pour cent par rapport à ses dépenses totales en 1997 à 9,9 pour cent en 2006, plaçant le pays dans la même ligue que la Hongrie, la Grèce, Israël, et la Pologne.¹⁴¹ Pourtant, l'espérance de vie en Afrique du Sud est passée de 58 ans en 2000 à 51 ans en 2006.¹⁴² Ce déclin est largement dû à la diffusion du VIH/SIDA, dont les causes et le traitement ont été contestés par le président Mbeki alors que l'épidémie se propageait en Afrique du Sud. La baisse de l'espérance de vie a contribué à faire glisser l'Afrique du Sud dans l'indice du développement

for Development and Enterprise, 8 mai 2007, http://www.cde.org.za/article.php?a_id=246.

¹³⁹ Pottinger, p. 150.

¹⁴⁰ South African Institute of Race Relations, "Fast Facts No. 8," août 2007, <http://www.sairr.org.za/research-and-publications/fast-stats-online/fastfacts-2007/fast-facts-no-8-august-2007.html>

¹⁴¹ The World Health Organization, "National Health Accounts," décembre 2009, <http://www.who.int/nha/en/>.

¹⁴² The World Health Organization, "WHO Mortality Database," décembre 2009, <http://www.who.int/healthinfo/mortables/en/index.html>.

humain de l'ONU, qui mesure le bien-être humain partout dans le monde. L'Afrique du Sud est passée du 103^{ième} rang sur 174 pays étudiés en 2000 au 129^{ième} rang sur 182 pays étudiés en 2009.¹⁴³

Quatrièmement, l'État s'est massivement infiltré dans le secteur privé, même s'il remplit toujours beaucoup mieux son rôle en termes de prestations de service que l'État. La différence entre les performances du secteur public et privé a été enregistrée dans l'enquête *The Global Competitiveness Report 2009-2010* menée par le *World Economic Forum*. L'Afrique du Sud a reçu de très mauvaises notes dans les secteurs sous contrôle de l'État. Selon le Forum, « les coûts de la criminalité et de la violence pour les entreprises (133^{ième}) et le sentiment que la police est incapable de fournir une protection contre la criminalité (106^{ième}) ne contribuent pas à créer un environnement qui stimule la compétitivité. Une autre préoccupation majeure demeure la santé de la main-d'œuvre, classé 127^{ième} sur 133 pays, résultant de taux élevés de maladies transmissibles et plus généralement de mauvais résultats dans les indicateurs de santé. »

Mais le secteur privé en Afrique du Sud a obtenu un résultat relativement bon. Dans la responsabilité des institutions privées, par exemple, l'Afrique du Sud s'est classée à la cinquième place. En va de même pour « l'évaluation des marchés financiers du pays, qui sont passé du 24^{ième} rang l'an dernier au cinquième cette année, montrant une confiance forte dans les marchés financiers d'Afrique du Sud à un moment où la confiance a été érodée dans beaucoup d'autres pays du monde. » Le pays a fait « raisonnablement bien dans des domaines plus complexes tels que la sophistication des affaires (36^{ième}) et l'innovation (41^{ième}).¹⁴⁴

¹⁴³ United Nations Development Programme, *Human Development Report 2000* (New York: Oxford University Press, 2000), p. 149; United Nations Development Programme, *Human Development Report 2009: Overcoming Barriers—Human Mobility and Development* (New York: Palgrave Macmillan, 2009), p. 145

¹⁴⁴ World Economic Forum, "Global Competitiveness Report 2008–2009," 14 novembre 2008,

Dans sa poursuite d'une politique de « Black Economic Empowerment » (transfert de pouvoir économique aux noirs), le gouvernement s'est massivement introduit dans l'économie privée, les soumettant en grande partie à des chartes de « transformation » qui oblige les entreprises au-dessus d'un niveau minimum de chiffre d'affaires et de personnel à mettre 25 pour cent de leur capital à la disposition d'intérêts noirs. Cela a un coût économique élevé : près de 30 milliards de dollars de transferts des actions ont eu lieu depuis 1994. En outre, la plupart de ces transactions ont été faites avec de forts effets de levier, certains allant jusqu'à 100 pour cent. Cette mesure est susceptible de devenir hors de prix à long terme.¹⁴⁵

La politique de « Black Economic Empowerment » a également créé un phénomène de recherche de rente qui a eu un effet corrupteur sur le parti au pouvoir. En 2007, Kgalema Motlanthe, le Secrétaire général adjoint de l'ANC qui allait devenir le Président d'Afrique du Sud après l'échec de Mbeki, a admis que « cette pourriture se répand dans tous les domaines... Presque tous les projets sont entrepris parce qu'il offre une chance à certaines personnes de gagner de l'argent. »¹⁴⁶ En effet, l'actuel président de l'Afrique du Sud, Jacob Zuma, a fait face à des allégations relatives à 783 chefs d'accusation de corruption (qui ont été retirés en 2009) et l'ex-commissaire de la police nationale, Jackie Selebi, est actuellement jugé pour des accusations de corruption et pour détournement des fins de la justice. Sans surprises, l'Afrique du Sud a chuté au 55^{ième} rang à l'Indice de perception de la corruption en 2009 après avoir été classé 38^{ième} en 2001.¹⁴⁷

<http://www.weforum.org/documents/gcr0809/index.html>.

¹⁴⁵ Pottinger, p. 210.

¹⁴⁶ James Myburgh, "Who is Kgalema Motlanthe?" 25 septembre 2008,

<http://www.politicsweb.co.za/politicsweb/view/politicsweb/en/page71619?oid=104369&sn=Detail>.

¹⁴⁷ Transparency International, "Corruption Perception Index, 2009,"

http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2009.

Cinquièmement, la politique étrangère de l'Afrique du Sud sous la présidence de Thabo Mbeki était en contradiction avec les principes humanitaires que le gouvernement prétend promouvoir. Cela a conduit Michael Gerson, du *Washington Post* à appeler l'Afrique du Sud « une démocratie voyous. » L'auteur réfléchissait sur le rôle de l'Afrique du Sud aux Nations Unies où elle était « la seule véritable démocratie » à bloquer les discussions sur les droits de l'homme au Zimbabwe, en Biélorussie, à Cuba et en Corée du Nord. L'Afrique du Sud a également voté contre une résolution contre la junte birmane, et édulcoré une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU contre l'Iran. Dans l'Assemblée générale, Gerson a noté, « l'Afrique du Sud s'est battue contre une résolution condamnant l'utilisation du viol comme arme de guerre parce que la résolution n'était pas assez anti-américaine. »¹⁴⁸

Déconnexion entre le potentiel démocratique et les réalités actuelles. Une partie de l'explication aux paradoxes que l'Afrique du Sud démontre s'explique dans un certain nombre d'obstacles à la démocratie. Ceux-ci incluent une politique raciale persistante, la centralisation du pouvoir (en particulier entre les mains du président) et, allant de paire, l'échec de certaines limites constitutionnelles (mais pas toutes).

À partir de 1997 l'ANC s'est donné comme mission, de façon délibérée, de contrôler l'État et une grande partie de la société civile sous l'égide autoproclamée de « la révolution démocratique nationale. » Bien que l'ANC n'ait pas suivi un parcours tout à fait socialiste économiquement, son programme réclamait « une transformation raciale plutôt que socialiste de l'Afrique du Sud. »¹⁴⁹ Le parti au pouvoir a explicitement rejeté la notion d'État en tant qu'entité neutre et non partisane. Au lieu de cela, elle a fait sienne la notion « d'État en tant qu'instrument du mouvement de

¹⁴⁸ Michael Gerson, "The Despots' Democracy," *Washington Post*, 28 mai 2008.

¹⁴⁹ James Myburgh, "The Last Jacobins of Africa: Thabo Mbeki and the Making of the New South Africa," unpublished doctoral thesis (United Kingdom: University of Oxford, 2007), p. 69.

libération. »¹⁵⁰ Dans l'une de ses publications politiques les plus influentes, l'ANC a confirmé adopter la notion léniniste d'écrasement de l'ancien ordre pour « étendre le pouvoir du mouvement de libération nationale à tous les leviers du pouvoir : l'armée, la police, la bureaucratie, les renseignements secrets, le pouvoir judiciaire, les entreprises parapubliques et les organismes tels que les organismes de réglementation, les radiodiffuseurs publics, la banque centrale, et ainsi de suite. »¹⁵¹

Pour faciliter cet accaparement de l'État, l'ANC a créé un « comité national de déploiement » en 1998 pour assurer l'embauche des apparatchiks de l'ANC dans la bureaucratie d'État, dans le secteur privé, et même dans certaines parties de la société civile. En une décennie, les postes cruciaux pour le contrôle constitutionnel et la responsabilité civile – allant du radiodiffuseur public, à l'organisme de surveillance de la corruption, et le ministère de la Justice – ont été placés entre les mains de gens triés sur le volet par le parti au pouvoir.

L'ANC a réussi à monopoliser le pouvoir en partie à cause de sa domination électorale (dans l'élection générale 2004, il a reçu 70 pour cent des voix) et par la persistance des clivages raciaux dans l'électorat. Selon l'analyse de la *Democratic Alliance*, le principal parti d'opposition, l'ANC a reçu les votes de 81,8 pour cent de l'Afrique noire aux élections générales de 2004, tandis que la DA a reçu 79,9 pour cent de son soutien par les blancs.¹⁵² Aux élections législatives d'avril 2009, le soutien à l'ANC reculé et l'opposition a un peu amélioré sa position. Pourtant, la plupart des Sud-Africains ont le droit de vote selon des critères raciaux.

Bien que l'Afrique du Sud ait une économie industrielle avancée relativement claire et des classes sociales bien identifiables, la politique et les résultats électoraux sont souvent réduits à une forme « d'entrepreneuriat ethnique. »¹⁵³ L'ANC a

utilisé la politique de la solidarité raciale et invoquée la lutte contre l'apartheid comme un puissant et durable étendard pour conserver sa base de partisans de plus en plus disparates, allant des paysans aux puissants milliardaires. La politique raciale a aussi été invoquée par Mbeki pour entraver le vrai débat, se jouer de la critique et dérouter les appels à des changements de politique sur ses politiques les plus controversées et ayant le plus échouées. Celle-ci incluant notamment son refus de lutter contre le sida et son soutien à Robert Mugabe au Zimbabwe.

Le Parlement, bien qu'accordé des pouvoirs importants et cruciaux par la Constitution pour limiter les abus du président et de l'exécutif, a échoué pour la durée de la présidence de Mbeki (1999-2008) à remplir sa mission. Compte tenu de sa majorité écrasante, le parti au pouvoir a ignoré l'opposition et les législateurs se sont montrés peu motivés à agir autrement que comme bœuf-oui-oui de la présidence. Les ministres ont systématiquement évité de répondre aux questions critiques de l'opposition. Dans l'ensemble, le système électoral de représentativité proportionnelle d'Afrique du Sud – caractérisé par des listes de parti fermées et l'absence de représentativité des élus – a encouragé une docilité législative et empêché l'apparition de députés indépendants.

En effet, le Parlement d'Afrique sous Mbeki semblait être caractérisé par la dépendance pathologique au président, que Kwasi Prempeh identifié comme l'un des principaux inhibiteurs de l'approfondissement démocratique. Sous l'autorité de Mbeki, le président choisissait tous les premiers ministres provinciaux, les maires, les ministres provinciaux, et les directeurs généraux des services de l'État. Toutefois, Mbeki a perdu sa lutte de pouvoir contre Jacob Zuma et a été « désavoué » en tant que président d'Afrique du Sud en septembre 2008. Il semble aussi y avoir eu un changement de position dans l'ANC contre la concentration excessive du pouvoir dans les mains du président.

Depuis les élections de 2009, il ya quelques signes positifs que le gouvernement affiche une approche plus tolérante aux forces d'opposition, y compris le parti dissident de l'ANC, le *Congress of the*

¹⁵⁰ Ibid.

¹⁵¹ "The State, Property Relations and Social Transformation," Umabulo 5, 1998, cité dans Myburgh, p. 117.

¹⁵² Leon, p. 620.

¹⁵³ Meredith, p. 56.

People, que ce qui avait été le cas jusque-là.

Le pouvoir judiciaire sud-africain est la barrière la plus cruciale que la Constitution a érigée pour empêcher les abus politiques. Il a été soumis à des pressions énormes pour « transformation ». D'une part la pression est compréhensible, étant donné que 97 pour cent des juges d'Afrique du Sud étaient blancs de sexe masculin en 1994. Le rééquilibrage de la magistrature a été l'une des premières tâches importantes de la Commission sur la fonction judiciaire qui était autorisée par la Constitution à former et recommander des juristes pour ces postes. Cependant, un grand nombre de politiciens nommés à cet organe (15 sur 25 membres) ont rendu la Commission moins indépendante. Bien que la justice ait, dans plus plusieurs cas importants et controversés, tenu bon contre l'État, les juges ont été de plus en plus l'objet d'attaques lorsque leurs décisions vont à l'encontre des intérêts de l'ANC et de ses dirigeants.¹⁵⁴

Il y a également eu des initiatives législatives pour accélérer les redistributions des terres étant au point mort en élargissant les pouvoirs d'expropriation de l'État et pour diminuer la protection des droits de recours judiciaires accordés par la Constitution aux propriétaires fonciers.

En outre, le parti au pouvoir pris le contrôle de la télévision d'État à un stade précoce de la transition démocratique. Les médias existent cependant en dehors du contrôle étatique formel. Malheureusement, pour la plupart de la transition démocratique, les médias ont affiché une attitude de révérence envers le gouvernement. En revanche, au cours des trois dernières années, une multitude de stations de radio indépendantes et de presse écrite se sont révélées de plus en plus critiques des excès du gouvernement.

L'Afrique du Sud a le plus grand nombre d'organisations non gouvernementales sur le continent et certaines d'entre elles ont rempli un rôle de surveillance indépendante. De même, un solide avantage démocratique qui distingue l'Afrique du Sud

de nombreux autres pays africain est l'existence d'un parti indépendant, idéologiquement distinct, et actif au Parlement et au niveau des gouvernements locaux. La *Democratic Alliance*, par exemple, a pu conquérir le pouvoir dans la plupart des municipalités dans le Western Cape. En 2006, la DA a pris le contrôle de Cape Town, la deuxième ville du pays. Dans les élections provinciales de 2009, le DA a évincé de l'ANC en tant que parti au pouvoir au Western Cape.

L'évolution politique de l'Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid est instructive. La plupart des spécialistes conviennent que la Constitution démocratique de l'Afrique du Sud comporte de nombreuses limites et contre-pouvoirs qui étaient destinés à assurer la transparence et la responsabilisation du gouvernement. Aidée par des majorités massives au parlement, l'ANC a surmonté les obstacles constitutionnels et a réussi à centraliser le pouvoir politique et économique entre ses mains. Il semblerait que la Constitution n'est aussi forte que l'opinion du public qui la soutient. À l'heure actuelle, le pays est sur un chemin incertain – dans certains domaines il s'éloigne de la démocratie libérale et de l'état de droit, mais dans d'autres se ranime l'esprit critique et les limites démocratiques autrefois célébrées.

Conclusion: Le chemin à parcourir

Les causes de l'échec de la démocratie sont complexes et, parfois, spécifiques à chaque pays. Mais, comme l'historien britannique Martin Meredith fait remarquer, « bien que l'Afrique soit un continent de grande diversité, les pays africains ont beaucoup en commun, non seulement leurs origines comme territoires coloniaux, mais les difficultés et risques similaires et qu'ils ont rencontrés. En effet, ce qui est frappant dans la période de 50 ans suivant l'indépendance est la mesure dans laquelle les États africains ont souffert tant de malheurs similaires. »¹⁵⁵

Il y a une réelle volonté de la part de nombreux États occidentaux d'aider à

¹⁵⁴ F. W. de Klerk, "Threats to the National Accord," *Consensus* 5, no. 2 (juillet 2008).

¹⁵⁵ Meredith, p.14.

d'atténuer les conséquences de ces « malheurs », mais il y a aussi de réelles limites à l'efficacité des interventions étrangères, même bien réfléchies. La communauté internationale a besoin de concevoir ses futures politiques et son futur engagement diplomatique en Afrique avec la certitude que ce que le continent a le plus besoin est une bonne gouvernance et des institutions qui l'assurent.

À cette fin, voici quelques recommandations spécifiques pour la communauté internationale en général et pour les Africains en particulier :

1. Les Africains et leurs partenaires internationaux ne devraient pas baisser la barre quand il s'agit de politiques et d'institutions africaines. Il ne faut jamais tolérer la fraude, le vol et la corruption. Les dirigeants africains ne sont pas exemptés des normes et conventions démocratiques universelles. Faire autrement est par ailleurs profondément insultant pour de nombreux braves et héroïques militants démocratiques africains. Affirmer que certains résultats sont bons « selon les normes africaines » est intrinsèquement condescendant et raciste.
2. L'Union africaine devrait modifier ses protocoles et exiger de tous les États membres de permettre la supervision internationale des élections. Selon le degré de sophistication des élections et sur l'histoire spécifique des pays concernés, il peut être nécessaire d'entreprendre une telle surveillance plusieurs mois avant l'élection plutôt que quelques jours. Comme minimum absolu, est nécessaire une certification internationale indépendante de l'intégrité des listes électorales, l'opposition doit avoir accès aux médias d'État, et toutes les lois qui protègent les présidents en exercice de soi-disant « insultes » ou diffamation doivent être abrogées.
3. Aucune organisation de supervision internationale ou régionale ne doit fermer les yeux sur les conséquences d'un processus électoral défaillant ou vicié. Au Kenya et au

Zimbabwe, par exemple, l'Union africaine et la communauté internationale ont de manière efficace légitimée des élections volées ou profondément entachées en favorisant des gouvernements d'unité nationale.¹⁵⁶ Il ne devrait pas y avoir de soutien régional ou international pour des élections truquées, en particulier celles qui maintiennent les dictateurs au pouvoir. Si une élection sur le continent ne répond pas aux normes généralement acceptées de liberté et d'équité, elle doit être refaite.

4. L'Afrique et ses institutions ont besoin d'une réforme et de différenciation. Il devrait y avoir, par exemple, un noyau de membres de l'UA composé d'une douzaine de pays que Freedom House a qualifié de « démocraties libres », un noyau externe de pays qui sont « partiellement libres », et un groupe périphérique de pays classés « non libres ». L'UA doit également prendre en compte les États membres du mécanisme d'évaluation entre pairs africains, de la Convention africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, et la Cour africaine des droits de l'homme. Dans sa configuration actuelle, l'UA ne fait pas de distinctions entre les États membres. Pas plus qu'il ne sanctionne les États qui violent les pratiques démocratiques. Le droit de vote pour les pays africains devrait augmenter avec l'amélioration de leur classement démocratique.
5. Les pays africains ayant réussi devraient avoir moins d'inhibitions à un rôle de leadership mieux défini sur la voie de la démocratie et du développement. Les dirigeants africains ont eu tendance à éviter une telle approche, préférant la « politique de solidarité. » Cela a souvent conduit à des initiatives panafricaines basées sur le plus petit dénominateur commun, c'est-à-dire des efforts démocratiques

¹⁵⁶ Robert Calderisi, *The Trouble with Africa: Why Foreign Aid Isn't Working* (New York: Palgrave MacMillan, 2006).

qui sont acceptables pour les pays africains les plus faibles et les moins démocratiques. Il est nécessaire que les États africains brisent les chaînes de la « politique de solidarité. »

6. Limiter le pouvoir exécutif et le pouvoir présidentiel. Même dans les démocraties les plus sophistiquées en Afrique, le pouvoir du président est si grand qu'il tend à écraser le soutien à la démocratie et aux institutions indépendantes. L'adhésion générale à la limite des mandats présidentiels n'a pas conduit à une diminution du pouvoir présidentiel. Tous les États africains devraient revoir leurs constitutions et revoir les protections contre la dominance présidentielle. Le pouvoir présidentiel reste un obstacle majeur à l'approfondissement démocratique. Les pays africains s'engageant dans des processus de rédaction de constitution, ou de révisions, doivent placer la question du pouvoir présidentiel en place principale sur l'ordre du jour, et ne peut certainement pas être laissé à de futures résolutions ou négociations politiques. Un certain nombre de mesures pratiques et constitutionnelles peuvent être considérées à cet égard :

- Limiter les nominations présidentielles à des postes importants en prescrivant un nombre maximum de ministres et vice-ministres.
- Exiger des nominations présidentielles qu'elles se conforment à des bases minimales de mérite.
- Afin d'éviter le remplissage des bureaux d'organismes constitutionnels indépendants par des partisans ou des figures politiques mal-léables, les nominations présidentielles devraient exiger une supermajorité des voix à l'Assemblée législative ou une certaine dose de participation de l'opposition politique à ces nominations.

- Interdire aux membres de l'exécutif et à leur famille immédiate de rejoindre les conseils d'administration privés ou de bénéficier de privatisations de l'État.
- Exiger que tous les projets d'investissements publics fassent l'objet d'appels d'offres comme moyen d'inhiber à la fois l'enracinement et le népotisme du Président.¹⁵⁷
- Les dispositions sur la divulgation des origines des fonds doivent régir l'octroi de dons politiques. La perpétuation des régimes de parti dominant l'Afrique a été en partie facilitée par et un financement illimité et sans obligation de divulguer les origines des dons.
- Favoriser le pluralisme dans l'attribution de compétences spécifiques et des pouvoirs à des sous-unités nationales, telles que les provinces et les autorités locales. La clé pour réduire la centralisation excessive du pouvoir est d'assurer son transfert et sa dispersion. Une attention particulière doit être accordée à un régime fédéral.

7. En Afrique, il n'est pas rare que l'opposition soit rejetée comme antipatriotique. Les opérateurs historiques affirment souvent que les efforts de l'opposition ou l'opposition elle-même sont insensibles aux besoins de développement du pays dans son ensemble. Aucun des documents fondateurs de l'UA ou du NEPAD ne reconnaît le rôle de l'opposition politique. Il est impératif que les pays africains et les efforts diplomatiques internationaux visent à légitimer l'opposition pacifique. Certes, la politique parti est controversée. Mais, l'expansion rapide des organisations non gouvernementales sur le continent, alimenté par des technologies

comme les téléphones mobiles et l'Internet, offre un terreau fertile pour augmenter les niveaux de démocratie et de responsabilisation.

8. En outre, comme le remarque Calderisi, beaucoup trop d'institutions africaines sont « bourrées de personnalités éminentes et des amis des régimes passés et présents. » Ceci facilite la recherche de rente par l'élite et perpétue la culture de l'apologie qui diminue la véritable responsabilité. La sélection doit se faire sur une base bien plus large et des nominations de non-partisans et de citoyens qualifiés à partir par exemple, des rangs des ONG, des organismes religieux, des réseaux des droits de l'homme, etc.¹⁵⁸
9. La liberté des médias et le pouvoir d'investigation des journalistes réduisent les mauvaises gouvernances et dénoncent les fonctionnaires corrompus. L'Afrique détient quelques-uns des exemples les plus extrêmes du monde de contrôle et restriction des médias qui est en contradiction avec le droit du public à recevoir des informations qui est énoncé dans la Charte Africaine des Droits de l'homme et des Peuples. Les gouvernements africains devraient supprimer les restrictions actuelles sur les médias, arrêter d'entraver l'investissement dans diverses infrastructures de radiodiffusion, et développer un environnement réglementaire transparent et flexible.

10. Le capitalisme et la démocratie ne sont pas simplement compatibles, mais se renforcent mutuellement. En fait, il n'y a pas de sociétés démocratiques dans le monde d'aujourd'hui qui n'ait pas une économie de marché relativement libre. La liberté économique permet aux gens de poursuivre leurs buts et de gagner leur vie sans l'État. Il permet la création de nombreux centres de pouvoir qui rendent l'émergence de l'autoritarisme moins probable. Il est difficile d'imaginer une démocratie florissante en Afrique sans libéralisation économique. En effet, une plus grande liberté économique est essentielle à la réussite d'une Afrique démocratique, ou au moins aussi importante que toutes les autres mesures recommandées ci-dessus.

Notes

L'auteur remercie Andrew Knauer et Mario Magaña Duarte, ses stagiaires de recherche au *Cato Institute* à l'automne 2008. Il tient aussi à remercier son épouse Michal Leon pour son assistance technique et ses conseils lors de la rédaction.

Cette étude a été traduite depuis l'anglais par Mathieu Bédard du projet www.UnMondeLibre.org de l'*Initiative mondiale pour le libre échange, la paix et la prospérité* de l'*Atlas Economic Research Foundation*.

¹⁵⁸ Calderisi, p. 214.